

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 9 Juillet 2014 - 11 Ramadhan - N° 657 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-
EtatsUnis

Le président Obama
salue le «rôle
de premier plan»
de l'Algérie
dans la région



Le président des Etats-Unis d'Amérique, Barack Obama a salué le «rôle de premier plan» de l'Algérie dans la région et s'est dit «prêt à poursuivre la collaboration entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun», dans un message adressé au Président Bouteflika à l'occasion la célébration du 52^e anniversaire de la fête de l'Indépendance nationale.

Page 24

LAMAMRA EN AFRIQUE
Le message
de paix
de l'Algérie

Page 24

OBJECTIF DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA : Une Constitution à la mesure des ambitions du peuple

Boualem Branki

Le processus de consultations menées par le chef de cabinet à la présidence de la république M. Ahmed Ouyahia pour peaufiner le texte de la révision de la Constitution a été achevé hier. Même si dans l'absolu l'opération est encore ouverte, il n'en demeure pas moins que pratiquement l'ensemble de la classe politique, les représentants d'ONG et de la société civile ont été conviés et écoutés lors de ces consultations. C'est déjà un grand acquis démocratique et de bonne gouvernance qu'augmentent ces consultations qui vont donner lieu à un second processus, plus profond, pour parachever l'élaboration de la mouture finale de la nouvelle Constitution du pays. Une phase importante, un moment de grande fierté.

Page 3



Un projet
consensuel
et rassembleur

TRANSPORT Ghoul : «Réunir toutes les conditions de confort des passagers à l'aéroport de Timimoune»

HABITAT Proposition d'un nouveau programme d'habitat au titre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales

FINANCES La BEA réalise en 2013 un bénéfice net de plus de 20 mds de DA

Page 3

Page 3

Page 3

SANTÉ
4 ALIMENTS
qui empêchent vos cheveux de pousser

FORUM

LE PR^E MOHAMED GUERINIK, CHEF DE SERVICE DES URGENCES AU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MUSTAPHA-PACHA, INVITÉ HIER DE **DK NEWS**

Les urgences
au... scanner !

Pages 6-7

PROTECTION CIVILE -

16 527
interventions
du 29 juin
au 5 juillet

Page 10



Météo

Régions Nord : 29° à Alger

Temps généralement ensoleillé.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/34 km/h) de secteur Nord-Ouest vers les régions du littoral.

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement développement orageux en cours d'après-midi/soirée sur le Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse sable.

FLN

Réunion du BP prochainement

La réunion régulière du Bureau politique du parti du FLN est prévue en début de semaine prochaine.

Elle se tient après la réunion du comité central du 24 juin qui avait adopté le bilan moral et financier et installé l'ensemble des membres du comité central en tant que commission nationale de préparation du 10^e congrès dont la date est fixée au premier trimestre 2015.

L'ordre du jour cette réunion du BP repose sur :

- Evaluation des travaux du Comité central
- Compte-rendu de la délégation du parti du FLN aux discussions, à la présidence de la République, des propositions du parti en relation avec la révision de la Constitution.



TOURISME

La DG de l'ONTT, Mme Wahida Jaïet le 14 juillet à Alger

À l'occasion de la saison estivale, la directrice générale de l'Office national du tourisme tunisien, Mme Wahida Jaïet, effectuera lundi 14 juillet 2014 une visite de travail en Algérie.



MERCREDI 23 JUILLET À LA SALLE IBN ZAYDOUN

Soirée flamenco avec le groupe Joaquin Ruiz «Caravana»



Dans le cadre des soirées du Ramadhan, l'AARC organise un concert flamenco avec le groupe Joaquin Ruiz «Caravana», mercredi 23 juillet à 22h à la salle Ibn Zaydoun, Riad El Feth.

Avec ses musiciens, Joaquin Ruiz se produira sur les scènes les plus prestigieuses d'Espagne et du monde, avec des spectacles tels que le «Flamenco y Méditerrané» «Mar de Tiers» ou «La Plaza». Le groupe a collaboré avec des artistes de renom comme Carmen Linares, Carlos Nunez, Diego El Cigala ou Radio Tarifa.

CE MATIN À 11H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Présentation de 3 ouvrages sur l'homme de la paix et de la réconciliation nationale

M. Abidat Abdelkrim, président du comité national des sympathisants avec le frère Abdellatif Bouteflika, présentera (en 3 ouvrages) le parcours historique de l'homme de la paix et de la réconciliation nationale, ce matin à 11h au centre de presse de DK News.

La rencontre aura lieu au siège de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoum, Alger.



DK NEWS
S-DZ.CD

PARLEMENT

Reprise aujourd'hui des travaux de l'APN



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée au vote de quatre projets de loi, a indiqué un communiqué de l'APN. Les textes de loi concernent la loi relative aux ressources biologiques, la loi amendant et complétant la loi no 81-07 relative à l'apprentissage, la loi amendant et complétant l'ordonnance no 70-20 relative à l'état civil et la loi relative au service national.

Horaires des prières

Mercredi 11 Ramadhan 1435

	Max	Min
Alger	29°	21°
Oran	26°	19°
Annaba	26°	20°
Béjaïa	27°	21°
Tamanrasset	36°	23°



CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN

Association El Inchirah

Dans le cadre de son programme de soirées ramadanesques, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise ce soir à 23h une soirée animée par l'Association El Inchirah Hasna Heni.



DEMAIN À 11H AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «Le rôle de l'Algérie dans la réalisation de la paix et le développement au Sahel»

Le Forum de DK News accueillera demain jeudi 10 juillet à 11h, le Dr Ahmed Mizab, président de la commission algéro-africaine pour la paix et la réconciliation nationale et le Dr Yahia Benhennnia, membre de la même commission dans le cadre d'une conférence débat qui portera sur : «Le rôle principal de l'Algérie dans le cadre de la nouvelle stratégie pour la réalisation de la paix et du développement au Sahel». Cette rencontre qui s'inscrit dans le prolongement de celle qui s'est tenue jeudi 3 juillet 2014 au siège de DK News, aura lieu au centre de presse de notre publication sis au 3, rue Du Djurdjura Ben Aknoum, Alger.



DU 10 AU 17 JUILLET À ALGER

9^e Festival national de la chanson chaâbi

Le 9^e Festival culturel national de la chanson chaâbi se tiendra du 10 au 17 juillet à Alger et mettra en compétition des candidats qui ont déjà participé aux éditions précédentes, selon le programme dévoilé lundi par les organisateurs. Organisé en 2013 à la salle Ibn-Zeydoun (Riad El Feth), le Festival se tiendra cette année en plein air dans l'espace «Agora» du même complexe culturel et verra la participation de vingt-huit interprètes, dont deux femmes, sélectionnés mais jamais primés lors des huit éditions passées. Les participants au Festival sont habituellement sélectionnés après des phases éliminatoires tenues quelques mois avant la manifestation mais qui n'ont pas eu lieu cette année à cause de la trop récente désignation de l'équipe organisatrice, a justifié le nouveau commissaire, Maamar Guenna. Quatre candidats animeront chaque soir la compétition du Festival, en plus des prestations d'anciens lauréats. Les interprètes seront accompagnés par un orchestre dirigé par Reda Kheznaoui, par ailleurs directeur musical de la manifestation. Un jury présidé par le célèbre interprète Boudjemâa El Ankis et composé de musicologues désignera le lauréat de cette édition qui recevra un prix d'une valeur de 500.000 DA, un montant revu à la hausse comparativement à 2013.



TRANSPORT

Réunir toutes les conditions de confort des passagers à l'aéroport de Timimoune

La nécessité de réunir toutes les conditions de confort des passagers à l'aéroport de Timimoune (Adrar) et à y dégager des espaces suffisants pour ses différentes structures, a été soulignée mardi par le ministre des Transport, Amar Ghoul.

Après avoir supervisé, en compagnie du ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, l'homologation de la piste d'atterrissement de l'aéroport de Timimoune, M. Amar Ghoul a salué la qualité de réalisation de cette ouvrage, avant de faire état de travaux complémentaires liés à des aménagements extérieurs en dehors de l'aérodrome et de la finalisation prochaine de l'installation des équipements de l'aérogare.

Le ministre a indiqué que des instructions ont été données à la compagnie nationale Air-Algerie afin de projeter au plus tôt des dessertes vers l'aéroport de Timimoune à partir d'Alger ou Oran, maintenant que la commission technique a donné son aval pour la reprise des vols de et vers cette infrastructure.

«Il appartient d'agrandir les aéroports d'Adrar et de Timimoune et d'y renforcer les dessertes, afin de répondre à la demande croissante dans la région sur les prestations de transport aérien», a estimé le ministre des Transports.

Dans ce cadre, M. Ghoul a fait part de l'élaboration d'un programme national, en coordination avec le ministère des Travaux publics, pour un meilleur déploiement des appareils des compagnies aériennes Air-Algerie et Tassili-Airlines, pour la prise en charge de la demande sur l'ensemble des aéroports du pays, soulignant, au pas-



sage, que celui de Timimoune est appelé à contribuer à la promotion de la destination touristique du Gourara et permettre, ainsi, de programmer des vols charters promotionnels.

Cette visite en compagnie du ministre des Travaux publics à l'aéroport de Timimoune, prélude à l'ouverture d'une série d'autres infrastructures aéroportuaires à Jijel, Tindouf, Tébessa et Sétif, a soutenu M. Ghoul en mettant l'accent sur la coordination entre les deux ministères pour améliorer la prise en charge des voyageurs.

Pour sa part, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a fait état de la réalisation de la piste d'atterrissement de l'aéroport de Timimoune selon les standards nationaux et internationaux, permettant de recevoir des appareils des vols domestiques et internationaux, avant d'annoncer la reprise des vols à cet aéroport dans le

courant de ce mois de Ramadhan, une fois finalisés les travaux de certaines structures d'accueil des voyageurs. L'aéroport de Timimoune a bénéficié d'une opération de renforcement de sa piste d'atterrissement, d'une longueur de 3 000 m et d'une largeur de 45 m, en plus de certaines servitudes, pour un investissement de 1,2 milliard DA, a-t-on fait savoir. Fermé en 2013, l'aéroport a aussi bénéficié d'une opération d'extension de son aérogare par la réalisation d'une autre salle des arrivées de 985 m², en plus des aménagements extérieurs et de la réalisation d'un parking autos,

et ce pour une enveloppe de 624 millions DA puisés du programme spécial de développement des régions du Sud.

Le projet tient compte dans sa conception du cachet architectural propre à la région touristique du Gourara.

Proposition d'un nouveau programme d'habitat au titre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a indiqué, mardi à Oran, que son département œuvrait à proposer au gouvernement un nouveau programme d'habitat au titre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (PNPOS) pouvant contribuer à résoudre la crise de logement au niveau national.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya

d'Oran, M. El Ghazi a souligné que son ministère œuvrait à proposer un nouveau programme d'habitat pour combler les besoins d'une catégorie des citoyens qui ne peut pas obtenir de logement dans une autre formule et qui a le droit d'en bénéficier dans le cadre du FNPOS.

S'agissant du nombre de logements qui comportera le nouveau programme FNPOS, le ministre a indiqué qu'il sera fixé avec le gouvernement.

M. El Ghazi a annoncé que

son département ministériel pensait aussi aux jeunes âgés entre 30 et 40 ans dont des cadres et des fonctionnaires pour leur permettre de bénéficier de logements au titre du nouveau programme.

Pour ce qui est de l'ancien programme, le ministre a signalé la réalisation de 30.000 unités dont 20.000 logements attribués et 10.000 sont en cours ou en voie d'achèvement des travaux.

Répondant à une question sur l'activité syndicale, M. El

INFRASTRUCTURES

7,8 milliards de DA pour moderniser les ports et abris de pêche de la wilaya d'Alger

Les ports et abris de pêche de la wilaya d'Alger dont ceux d'El Djemila (Aïn Béniâïn) et de Tamenfoust (El Marsa) seront mis à niveau à la faveur d'un programme d'investissement global de 7,8 milliards de DA sur la période 2013-2018, indique la revue de l'entreprise portuaire d'Alger dans sa dernière livraison. Au niveau d'El Djemila (Ex-La Madrague), l'Entreprise de gestion des ports et abris de pêche (EGPP) d'Alger compte exécuter un programme d'investissement notamment pour les installations, les agencements, le matériel et les outillages pour un montant global de 465 millions de DA, précise-t-on de même source.

Le plan d'investissement prévisionnel au port de Tamenfoust, à l'est d'Alger, est globalement évalué à 1,92 milliard de DA, dont 1,5 milliard destiné à l'acquisition de matériel roulant, le reste sera dépensé dans l'installation, les agencements et l'achat de matériel et de mobiliers, selon la revue, signalant qu'une partie de ces investissements sont prévus pour 2014. Dans le cadre de la mise à niveau de dix ports et abris de pêche d'Alger, de Tipaza et de Boumerdès, un riche programme d'investissement et de développement, doté 7,862 milliards de DA, a été arrêté pour la période 2013-2018 et l'application sera en trois phases: un programme d'urgence (4,14 milliards DA), un programme à court et moyen termes (3,353 milliards DA) et un programme d'investissement productif (364 millions DA), précise-t-on.

Sur les 7,862 milliards de DA, 1,793 milliard de DA a été alloué à l'EGPP d'Alger qui a arrêté un programme d'actions des opérations retenues, notamment le lancement de plusieurs études techniques dans les ports d'Alger, d'El Djemila et de Tamenfoust pour les appontements flottants, de défense d'accostage, de la mise à niveau des réseaux AEP et assainissement entre autres, souligne la revue de l'entreprise portuaire d'Alger.

L'EGPP d'Alger s'attèle également à l'élaboration des cahiers de charges relatifs à l'acquisition de moyens de récupération des huiles usées et des déchets solides et à la prospection d'entreprises publiques économiques spécialisées dans ces domaines.

FINANCES

La BEA réalise en 2013 un bénéfice net de plus de 20 mds de DA

La banque extérieure d'Algérie (BEA) a réalisé en 2013 un bénéfice net en baisse à 20,9 milliards de DA contre 35,6 milliards de DA en 2012, selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la banque publié mardi. L'exercice financier de cette banque fait ressortir un bénéfice net de 20,9 milliards de DA et un total bilan de 2,11 milliards de DA, est-il indiqué dans le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la banque.

L'assemblée générale a décidé d'affecter 5% du bénéfice net aux réserves légales soit 1,04 milliard de DA, 15 milliards de DA aux dividendes et 4,88 milliards de DA aux réserves facultatives. En 2013, la banque a augmenté son capital à 100 mds de DA (1 milliard d'euros) pour se positionner grâce à l'évolution positive et régulière de son capital qui est passé de 24 mds de DA en 2005 à 76 mds de DA en 2011 comme une banque émergente parmi le système bancaire international.

Ces différentes augmentations de capital se sont réalisées exclusivement par incorporation d'une partie des bénéfices engrangés par la banque, relève-t-on au niveau de la banque. Deuxième plus grande banque en Afrique du Nord et 8ème sur le continent africain, la BEA est présente à l'international à travers plusieurs filiales et participations en Europe, aux Emirats Arabes-Unis et au Luxembourg. En Algérie la banque publique dispose de plus de 20 participations et filiales, tant industrielles que financières. Historiquement, le champ de développement et d'activités de la BEA était orienté essentiellement vers les secteurs des hydrocarbures et des grandes industries avant de s'ouvrir par la suite sur d'autres segments de la clientèle comme la PME, les particuliers et ménages. La BEA est une banque à capitaux publics détenus à 100% par l'Etat.

Révision constitutionnelle :

UNE CONSTITUTION À LA MESURE DES AMBITIONS DU PEUPLE **Objectif du Président Bouteflika**

Boualem Branki

Le processus de consultations menées par le chef de cabinet à la présidence de la République M. Ahmed Ouyahia, pour peaufiner le texte de la révision de la Constitution a été achevé hier. Même si dans l'absolu l'opération est encore ouverte, il n'en demeure pas moins que pratiquement l'ensemble de la classe politique, les représentants d'ONG et de la société civile ont été conviés et écoutés lors de ces consultations. C'est déjà un grand acquis démocratique, et de bonne gouvernance qu'augurent ces consultations, qui vont donner lieu à un second processus, plus profond, pour parachever l'élaboration de la mouture finale de la nouvelle Constitution du pays. Une phase importante, un moment de grande fierté. Car il faut dire qu'avec les évolutions constantes tant politiques, économiques que culturelles, il était évident de mettre en place une nouvelle loi fondamentale pour une Algérie du futur, une Algérie bien engagée dans la construction d'une société nouvelle. Et, là-dessus, M. Ouyahia avait bien fait remarquer au début de l'opération que «c'est une étape décisive». Pour rappel, il avait dans sa lettre explicative adressée au nom du Président de la République aux personnalités nationales, les chefs de partis et responsables d'organisations ainsi qu'aux compétences nationales invitées à cette concertation, souligné que «la concertation que nous abordons à présent est une étape décisive vers la révision de la Constitution». Un projet qui est mené par le Président Abdelaziz Bouteflika «dans une démarche participative sincère, afin de parvenir à l'élaboration d'un projet consensuel qui sera soumis, au regard de son contenu, à la procédure de révision constitutionnelle appropriée». Pour M. Ouyahia, «la révision de la Constitution vise en particulier à adapter la loi fondamentale aux exigences constitutionnelles suscitées par l'évolution rapide de notre société et les mutations profondes actuellement en cours à travers le monde». Ainsi, l'intention est louable, l'effort à saluer dans cette œuvre de refondation de la lecture du fonctionnement des institutions algériennes. Car cette révision projetée sera destinée au renforcement de la séparation des pouvoirs, à conforter l'indépendance de la justice et le rôle du Parlement, à l'affirmation de la place et des droits de l'opposition et à garantir les droits et libertés des citoyens. La première phase s'étant terminée, même si, rappelons-le, la porte des consultations n'est pas totalement fermée, il s'agit lors de la seconde phase de faire une synthèse des propositions faites et de poursuivre le processus de renouvellement des textes de fonctionnement de l'Etat algérien. Le projet du Président Bouteflika de moderniser la loi fondamentale et la hisser au niveau des formidables avancées politiques, économiques, en matière de droits de l'homme et de bonne gouvernance est en phase de concrétisation. Un moment important dans la vie de la Nation que d'avoir une Constitution à la mesure de ses ambitions.

Fin des consultations, les portes restent ouvertes

Les consultations autour du projet de révision de la Constitution débutées le 1^{er} juin dernier, pour constituer une plateforme sur laquelle se basera l'Etat pour la constitution de la nouvelle mouture de la loi fondamentale du pays ont pris fin mardi et les pouvoirs publics ont laissé les portes ouvertes aux parties n'ayant pas pris part à ce rendez-vous.



Les portes resteront, toutefois, ouvertes pour permettre à toutes les parties n'ayant pas pris part à ces consultations, menées par le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, de présenter leurs propositions et d'exprimer leurs positions.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

L'Association Jeunesse Plus a été la dernière à être reçue par Ahmed Ouyahia alors que le premier avoir été reçu est le président du Conseil national économique (Cnes), Mohamed Seghir Babès.

Selon la lettre adressée aux invités à la concertation sur la révision constitutionnelle, il est indiqué que cette action décidée à l'initiative du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'inscrit dans le cadre de «la poursuite du processus des réformes politiques».

Elle vise à adapter la loi Fondamentale, précise-t-on, «aux exigences constitutionnelles suscitées par l'évolution rapide de notre société et les mutations profondes actuellement en cours, à travers le monde». Les amendements proposés dans ce cadre, portent sur

quatre axes fondamentaux.

Il s'agit du préambule, des principes généraux régissant la société algérienne notamment les droits et libertés des citoyens et leurs devoirs, de l'organisation des pouvoirs et du contrôle constitutionnel.

L'objectif est de renforcer, entre autres, la séparation des pouvoirs, de conforter l'indépendance de la justice et le rôle du Parlement, d'affirmer la place et les droits de l'opposition et de garantir les droits et libertés des citoyens.

Pour leur part, les différents invités conviés à ces consultations ont axé, notamment, leurs interventions sur la nature du régime, la limitation des mandats présidentiels, la consolidation de l'état de droit, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la Justice et celle de la Cour des comptes, les libertés individuelles, la promotion de la femme et la parité entre elle et l'homme, ainsi que la constitutionnalisation de la langue amazighe comme langue officielle.

La notion de réconciliation nationale a été proposée pour être incluse également dans le préambule de la loi fondamentale pour prémunir le pays contre d'éventuelles crises politiques.

Dans une conférence de presse qu'il avait animé le 21 juin dernier, Ahmed Ouyahia avait déclaré qu'un «consensus» autour de la révision de la Constitution était possible vu que «l'opposition réclame le changement et que le président Bouteflika, avait annoncé ce même objectif dans son discours après sa prestation de serment».

Ouyahia avait dans ce cadre, précisé que l'opposition «appelle au renforcement de la pratique démocratique à l'instar de la sépara-

tion des pouvoirs, du rôle de contrôle et de la place du parlement et de l'indépendance de la justice». Des objectifs, avait-il déclaré, que le chef de l'Etat s'est engagé à réaliser.

Rappelant en outre, que «la sécurité dont jouit l'Algérie et son indépendance financière actuelle», M. Ouyahia avait souligné que la situation actuelle «encourage autorité, opposition, citoyens et partisans du boycott à œuvrer ensemble pour construire l'Algérie».

D'ailleurs, ces Consultations, faut-il le préciser, ont été marquées par la présence du Front des forces socialistes (FFS) et des membres du parti dissous le Front Islamique du salut (FIS), Madani Mezrag et Hachemi Sahnouni.

A ceux qui ont appelé à la période de transition, le même responsable, avait estimé que celle-ci «est l'une des plus dangereuses formes d'opposition à l'appel de la présidence de la République à la participation au dialogue sur la révision constitutionnelle».

Cependant, il n'avait pas manqué de souligner que l'Etat «est favorable à toute rencontre initiée par l'Opposition, pour peu que soient respectées les lois de la République et les constantes de la Nation».

Il avait déclaré que «toutes les rencontres organisées par les opposants et partisans du boycott des consultations sont les bienvenues, pour peu qu'elles se tiennent dans le respect des lois de la République et des constantes de la Nation».

Révision constitutionnelle :

Un projet consensuel et rassembleur

C'est dans le respect des lois de la République et des constantes de la nation qu'ont été menées les consultations autour du projet de révision de la Constitution, sous l'égide du directeur de cabinet à la présidence, Ahmed Ouyahia, qui a été chargé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de mener cette opération.

Walid B.

Ces consultations ont pris fin hier après un marathon non stop de plus d'un mois, alors que la porte reste toujours ouverte à ceux qui ont décidé de boycotter cette opération. Il s'agit, en réalité, d'un processus irréversible qui doit aboutir à une révision consensuelle de la constitution et ce, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante.

Ces consultations élargies à tous les acteurs politiques et à de la société civile, traduisent, en fait, la volonté et la détermination du chef de l'Etat à faire associer à cette démarche toutes les composantes de la nation en vue de parvenir à un projet qui requiert l'adhésion la plus large possible.

Ceci d'autant que de nombreux observateurs ont relevé le caractère «fructueux» de ces consultations politiques devant aboutir à un consensus sur la révision de la loi fondamentale du pays. Cela a fait dire au secrétaire général du RND, Abdelkader Bensalah, que «la politique de la chaise vide et la promotion de la voie du refus en adoptant la culture de la négation ne mène à rien», précisant que le «non» constitue aujourd'hui une culture consommée qui n'apporte rien de nouveau. Le SG du RND considère que l'opposition sera «la grande perdante devant l'opinion nationale et devant l'histoire». Il a rappelé que le chef de l'Etat avait précisé dans sa mouture constitutionnelle qu'il comptait réhabiliter le rôle de l'opposition dans la prochaine constitution. Parmi les propositions du RND, figurent notamment la consolidation des institutions constitutionnelles chargées de présenter des projets de réforme et la consécration des droits de l'homme, considérés comme la pierre angulaire de toute édification constitutionnelle. De son côté, le FFS, en décidant de répondre favorablement à l'invitation d'Ouyahia, s'est déclaré «convaincu» de la possibilité de «reconstruire le consensus national en Algérie pour un changement pacifique du système». Pour le parti, cette démarche «néces-



site, à la fois un climat de confiance et une volonté politique de la part des acteurs politiques des différentes tendances, du pouvoir et de la société civile».

Ce consensus permettra, a-t-il expliqué, de «faire ensemble le bon diagnostic de la crise et de préconiser les mesures appropriées sur le plan constitutionnel, institutionnel, du développement économique et du progrès social».

Il avait expliqué que les raisons de cette participation visent, entre autres à «alerter le pouvoir sur le danger que court l'Algérie pour son unité, son intégrité territoriale, sa sécurité, ses ressources et l'avenir des futures générations si les changements urgents, impératifs et vitaux ne sont pas initiés dès à présent, avec une approche systématique et inclusive». Par ailleurs, d'autres parties et personnalités reçues par Ouyahia ont suggéré la constitution d'un gouvernement issu de la majorité parlementaire ainsi que la séparation des pouvoirs, tout comme la préservation de l'indépendance et de l'identité nationale, ainsi que le renforcement des libertés individuelles et collectives. Lors de

sa dernière sortie médiatique, le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la république, Ahmed Ouyahia avait laissé entendre qu'un consensus autour de la révision de la constitution reste possible, tout en rappelant que l'objectif, à travers cette démarche, est de rassembler tous les Algériens. L'opposition qui, pour la première fois, a été associée à ce processus, appelle à la consolidation de la démocratie, à la séparation des pouvoirs, au renforcement du rôle du parlement et à l'indépendance de la justice. Bref, des objectifs que le président de la République lui-même s'est engagé à réaliser. En outre, Ouyahia a souligné que l'Algérie dispose aujourd'hui d'institutions démocratiques et de ce fait, elle n'a pas besoin d'une période de transition, comme le veulent certains partis de l'opposition. L'option d'une période de transition brandie par ceux ayant préféré boycotter les consultations est l'une des «plus dangereuses formes d'opposition à l'appel de la Présidence de la république pour un dialogue sur la révision constitutionnelle, avait-il averti.

L'animateur de l'Association «Jeunesse Plus» reçu par M. Ahmed Ouyahia

L'animateur de l'Association Jeunesse Plus, Mohamed Amine Seighier, a été reçu mardi à Alger par le ministre d'Etat, directeur de Cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution.

Au terme de son entrevue avec M. Ouyahia, l'animateur de l'Association Jeunesse Plus n'a fait aucune déclaration à la presse, au titre du dernier jour des consultations entamées le 1er juin dernier. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait

adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des mi-

nistres. Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

La future Constitution doit préserver l'histoire et l'identité nationales

Le président du parti «El Wassit Esiyassi» (Médiateur politique), Laroui Rouibat, a insisté mardi à Alger sur la nécessité de préserver dans la future Constitution le parcours historique de l'Algérie et son identité nationale dans toutes ses dimensions notamment la religion musulmane. «Nous avons recommandé d'accorder la considération suffisante et de préserver le parcours historique de l'Algérie et l'identité nationale dans toutes ses dimensions notamment la religion musulmane», a-t-il indiqué à la presse au terme de son entrevue avec le ministre d'Etat, directeur du Cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, au titre du dernier jour des consultations sur la révision de la Constitu-

tion, entamées le 1er juin dernier. M. Laroui a, dans ce contexte, expliqué que son parti est favorable au fait d'accorder plus de prérogatives au Haut Conseil islamique et à un élargissement de son champs d'action, ajoutant que les propositions de son parti concernant la révision de la Constitution sont scindées en quatre axes. Le président du parti «El Wassit Esiyassi» s'est déclaré, toutefois, contre l'article consacré dans le projet de la révision de la Constitution, au quota des femmes, précisant que «cela est anticonstitutionnel» et que sa formation politique est pour l'égalité des genres. «Nous sommes d'accord avec 24 articles sur les 47 articles contenus dans le projet de révision de la Constitution

proposé par la présidence de la République. Par contre nous avons proposé l'amendement de 23 articles et 5 nouveaux articles dans le but de l'enrichir», a-t-il précisé. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres. Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

Programme non-stop

La limitation des mandats présidentiels, la nature du régime politique et la séparation des pouvoirs ont constitué les principales propositions consensuelles des parties présentes aux consultations sur le projet de révision de la Constitution ouvertes le premier juin dernier et achevées mardi.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du Président Bouteflika, prise une semaine auparavant, en Conseil des ministres.

Ces invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, les 37 organisations et associations nationales et les 12 professeurs d'université sollicités.

La quasi-majorité des parties prenantes aux rencontres avec le directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, ont mis sur la table la question de limitation des mandats présidentiels.

Dans la mouture proposée à l'enrichissement des parties, il est suggéré la limitation à deux, le nombre de mandat du Président de la République. Cette suggestion a été largement appuyée par les participants aux concertations. D'autres parties ont proposé que le mandat du chef de l'Etat soit limité à un seul, pendant qu'une minorité optait pour le mandat illimité. L'âge et la santé du Président de la République ont par ailleurs, fait l'objet de propositions diverses pour prémunir la fonction de toutes contingences à même de perturber sa bonne conduite. Autre proposition consensuelle, la définition de la nature du régime politique. Une bonne partie des suggestions mettaient en avant le régime semi-présidentiel assorti de l'octroi d'un surcroit de prérogatives au Premier ministre issu pour beaucoup de partenaires du parti majoritaire au Parlement. En revanche, le régime parlementaire proposé par une minorité de partis, n'a pas fait consensus lors de ces rencontres. Par ailleurs, beaucoup de partenaires aux discussions ont mis sur la table la nécessité de doter le parlement de larges prérogatives et notamment, de jouer réellement son rôle de contrôle des activités de l'Exécutif. C'est dans ce cadre que la question de la séparation des trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) a figuré parmi les préoccupations des parties invitées à ces rencontres.

Le renforcement de l'indépendance de la Justice a été au centre des préoccupations des partenaires, tout comme l'élargissement des pouvoirs du Conseil constitutionnel, sa composante et le mode de désignation de ses membres. Par ailleurs, la notion de réconciliation nationale a été proposée pour être incluse dans le préambule de la loi fondamentale pour prémunir le pays contre d'éventuelles crises politiques. En outre, de nombreux partenaires ont réitéré la constitutionnalisation de la langue amazighe avec ses différentes variantes, en tant que langue officielle au côté de l'arabe.

La promotion de la femme et la parité entre elle et l'homme ont été largement, réaffirmées par les partenaires présents aux concertations, tout comme le renforcement des libertés individuelles et collectives, la promotion des droits de l'Homme et de l'Etat de droit.

Par ailleurs, plusieurs invités et en particulier, les représentants d'organisations nationales et du mouvement associatif national ont proposé la création de Hauts-conseils dédiés à différentes franges sociales et corporatives et leur constitutionnalisation dans le souci de leur pérennité. Il en est de même de la création d'une institution nationale indépendante élue qui sera chargée de l'organisation et de la supervision des élections.

APS

LE PR MOHAMED GUERINIK, CHEF DE SERVICE DES URGENCES AU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MUSTAPHA-PACHA, INVITÉ HIER, AU FORUM DE DK NEWS

Les urgences au scanner

Le chef de service des urgences médicales au CHU Mustapha Pacha, le professeur Mohamed Guerinik, a affirmé hier à Alger que le déficit enregistré en matière de personnel paramédical, «entrave la bonne gestion» des urgences médicales. Invité du Forum «DK News», le Pr Guerinik a souligné les «difficultés» de prise en charge du nombre important de malades affluent des différentes régions du pays aux urgences médicales du CHU Mustapha Pacha en raison du déficit en agents paramédicaux.

Selon ce spécialiste en anesthésie et réanimation, l'établissement accueille quotidiennement 500 cas urgents, 300 cas légers et 200 graves dont 30 très graves. Le nombre des victimes de violence augmente durant le mois de Ramadhan, car on enregistre malheureusement 5 cas de blessures par couteau par jour durant ce mois, a-t-il déploré tout en se félicitant de la baisse du nombre des cas de suicide durant ce mois sacré. Le Pr

Guerinik a insisté sur la prévention afin de réduire les accidents de la route qui font quotidiennement des victimes et sont à l'origine de nombreux handicaps, et préconisé une alimentation saine pour réduire les risques de maladies chroniques et leurs complications. Concernant l'organisation des urgences médicales à travers 750 permanences à travers le pays, le

Pr Guerinik a insisté sur la nécessité de prendre en charge les cas légers au niveau des établissements de proximité et de transférer les cas graves aux grands établissement hospitaliers.

Il a enfin salué le rôle des corps médical et paramédical dans la prise en charge des urgences médicales en dépit des obstacles auxquels ils font face souhaitant l'amélioration du service au cours des prochaines années.

APS



Ph. : M. Nafir Radj

Said Abjaoui

Voir l'hôpital par la fenêtre ouverte sur les urgences. Le jugement est vite fait. Les urgences constituent le point final ou le point de départ de l'analyse. Les urgences, c'est H24, tout le personnel médical est disponible. Les urgences, c'est gratuit. Cela est une explication partielle de l'afflux. Il ne faut pas oublier, dit le professeur Med Guerinik, que l'Algérie est un pays social. Le professeur Guerinik, a été l'invité hier du forum de DK News. Il a été invité pour une conférence débat portant sur le Ramadhan et les urgences. Le service des urgences ne reçoit pas que les cas urgents. Il reçoit autant les malades en fin de vie que ceux qui ne le sont pas et ce sont généralement les premiers qui sont gardés. Il est vrai que le concept d'urgence n'est pas bien cerné et qu'alors il en découle des incompréhensions.

Les personnes âgées ont besoin de soins multipatiellistes et des interventions lourdes. Les choix opérés en leur faveur pour les hospitaliser généralement chez d'autres patients et les parents des insatisfactions.

Les médecins voudraient bien que ne se présentent pas de situations d'insatisfaction mais c'est un sentiment logique même chez les autorités qui voudraient

que tout «baigne dans l'huile». Supprimer les insatisfactions? Plutôt les réduire. Les pathologies hors Ramadhan et celles liées au Ramadhan sont pratiquement les mêmes, à part que durant le carême, en période d'été, il y a des spécificités. Pendant toute une journée, l'estomac est privé de tout puis au moment de la rupture du jeûne, c'est le volcan, avec tout ce qui est gras et sucré. Une bombe calorique. La prise

RELANCER LA FORMATION PARAMÉDICALE.

PLUS DE 6000 ALGÉRIENS MEURENT CHAQUE ANNÉE SUR LA ROUTE.

60 000 ACCIDENTS DE LA ROUTE S'AJOUTENT CHAQUE ANNÉE AUX 2 MILLIONS DE HANDICAPÉS ALGÉRIENS.

en charge des urgences (500 en une journée) nécessite l'existence d'un corps paramédical, des infirmières surtout, mais le problème est que la formation paramédicale est arrêtée. On ne forme plus d'infirmières. Et quand bien même on en forme, la société reste conservatrice et refuse le travail de nuit pour les femmes. D'autre part, l'environnement ne s'y prête pas non plus faute de transport. Comment faire les 3 fois 8, quand le transport public n'existe pas ? Quand le métro et autres moyens se mettent hors service à des moments choisis ?

Il y a encore des cas d'accidents dont certains sont des plus fous car sortis des débats. Des violences sociales auxquelles on ajoute des violences à l'état brut, tels par exemple 5 coups de couteau par jour. Les accidents de la route produisent 4500 morts par année. 5 coups de couteau par jour, rapportés à l'année, ce sont presque 2 000 000 victimes des suites d'un règlement de comptes.

Allons plus loin. Aux 2 millions de handicapés que compte le pays viennent s'ajouter

chaque année 60 000 victimes nouvelles par an.

En Algérie, la santé est un droit.

L'UN DES MEILLEURS SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE AU MONDE.

Sur 1000 ANESTHÉSISTES FORMÉS EN ALGÉRIE, 700 SONT INSTALLÉS EN FRANCE.

80% des malades âgés consomment 80% des dépenses médicales.

L'Algérie est le pays qui s'engage le plus dans une politique de santé. Les Américains avaient un système de santé qui laissait en marge de la sécurité sociale des centaines de milliers de personnes et ont mis en œuvre une politique sociale de moindre niveau par rapport à la politique de santé algérienne. Obama, toute comparaison gardée, est arrivé par des réformes à mettre en place un système de sécurité sociale qui représente moins de 10% de ce qu'il fait

l'Algérie. L'Algérien doit maintenant intégrer la notion de risque et comprendre que viendra un moment où l'Etat ne pourra plus jouer le rôle social qu'il joue aujourd'hui. 7% des malades

âgés consomment 80% des dépenses médicales.

Pour terminer, le professeur appelle les journalistes d'abord à se spécialiser pour

mieux saisir le sens

des messages et comprendre que l'Etat déploie beaucoup d'efforts dans le domaine de la santé, que même si un verre est à moitié vide, il est surtout à moitié plein, qu'il faudrait convaincre les populations que la surconsommation de sucre et de gras est un malheur pour la santé, qu'il faudrait conduire pour arriver sain et sauf.





«Intégrer la maladie comme un risque évitable»

O. Larbi

« La santé est dans l'ADN des Algériens. L'Etat y consacre des investissements colossaux en construction de structures de santé, en appareillage, en moyens de diagnostic sophistiqués, en médicaments, en formation de médecins et de personnels paramédicaux. Il y a 750 postes de garde dans notre pays. »

Insatisfactions

« Pourtant, tout le monde est insatisfait : la population qui se présente dans les services, le personnel qui n'a pas tous les moyens de travail, ou parce qu'il manque du personnel (il y a un infirmier au lieu de 5 dans certains services) et les pouvoirs publics qui sont rendus responsables de tout. En matière d'urgences, le citoyen sait que c'est un service ouvert 24/24 H, la prise en charge y est gratuite comme dans les services de santé algériens. Les urgences réunissent toutes les insatisfactions, de tous les intervenants, médecins compris. C'est le service qui accueille des pathologies fréquentes, lourdes, lourdes. »

« Les accidents de la route, les maladies chroniques, les accidents domestiques, les violences conjugales, les coups et blessures volontaires, les malades en fin de vie sont la clientèle des urgences. Les insatisfactions conduisent parfois à des agressions sur les professionnels de santé », constate le professeur.

Production

Pour autant «les médecins algériens issus des facultés de médecine algériennes produisent une protection sanitaire parmi les plus étendues au monde. Il faut savoir que



13% du PIB sont investis dans la santé publique. C'est énorme, d'autant plus que les médicaments, les matériels, les appareils et autres moyens ne sont pas produits dans notre pays. C'est un vrai problème que le citoyen doit prendre en considération. Il doit y a voir dans l'esprit de chacun l'idée de prévention, d'appréhender la maladie comme un risque évitable ; Sans porter atteinte au droit à la santé » plaide le professeur. Comment produire plus quand on n'a pas de personnel paramédical en nombre suffisant, quand les femmes y sont moins nombreuses et quand elles ne peuvent travailler en poste, parce qu'elles peuvent être agressées sur le lieu de travail ou sur le trajet de retour à leur domicile ?

Pour ce professionnel qui reçoit toutes les « misères du monde», comme on dit, «Quand il y a 4400 morts sur les routes, quand autant sinon

plus meurent dans les structures de santé, quand 60000 sont polytraumatisés, les pertes sont injustifiables. Des mesures urgentes et courageuses sont nécessaires et pour le coup urgentes. »

Trois paliers et une prise de conscience

Le professeur Guérinik annonce que les « Assises de la santé » qui ont eu lieu en juin 2014 ont abordé la question des « Urgences ». »

« À la rentrée, on mettra en place, si les décisions sont signées, 3 niveaux d'accueil des « Urgences » (un peu sur le schéma des structures de santé locales, de proximité et d'hôpital général, ndlr). Donc qui filtreront les malades selon la gravité de la pathologie.

Pour de nombreuses maladies, le professeur incrimine notre modèle de consommation, de surconsommation et de malbouffes et contribuer à les dépasser. »

1700 accidentés de la route meurent chaque année lors de leur transfert à l'hôpital

R.Rachid

Chaque année, les accidents de la route sont responsables de la mort de plus de 4 300 personnes en Algérie. « Bien qu'il soit déjà trop élevé, ce chiffre est loin de refléter la dure réalité car environ 1 700 des 60 000 blessés qui surviennent annuellement sur la route, meurent lors de leurs transferts à l'hôpital ou suite à des complications liées à leurs blessures. Donc au total, c'est plus de 6 000 Algériens qui meurent chaque année suite aux accidents de la circulation », a indiqué le Pr Guérinik.

2 millions de passages aux urgences par an !



Les 750 services d'accueil des urgences répartis à travers le territoire national reçoivent chaque année le passage de plus de 2 millions de patients. Toutefois à l'image de ce qui se passe à l'hôpital Mustapha, près de la moitié des cas reçus ne relèvent pas de l'urgence immédiate. Cette grande fréquentation s'explique en partie par la présence en permanence de médecins dans les services des urgences mais aussi par la gratuité des soins et l'obligation pour le personnel médical d'accepter tous les cas qui se présentent à eux. « Cependant, sur les 500 cas qui se présentent quotidiennement au service des urgences du CHU de Mustapha, 30 sont des cas extrêmement grave qui nécessitent la présence d'une équipe médicale pluridisciplinaire et des soins très lourds car le pronostic vital du patient est bien souvent engagé », a souligné le chef de service des urgences de Mustapha.

Seulement 150 lits de réanimation et 1000 anesthésistes à travers tout le pays



Le Pr Guérinik a relevé l'insuffisance de lits de réanimation dans les services d'urgence dont le nombre ne dépasse pas les 150 à travers tout le pays et qui le bien souvent ne sont pas bien exploités : « Ces lits sont généralement occupés par des personnes âgées et en fin de vie dont les membres de la famille refusent de voir mourir alors qu'il y a des patients jeunes qui ont une chance d'être sauvés mais il n'y a pas ou les places ».



15 millions de DA de marchandises non conformes saisies entre le 22 et 29 juin

Des marchandises d'une valeur de 15 millions de DA, ne répondant pas aux normes de qualité, ont été saisies par les services de contrôle du ministère du Commerce durant la semaine qui a précédé le début du Ramadhan, a-t-on appris lundi auprès du ministère.

Plus de 100 tonnes de produits divers, non conformes ou impropre à la consommation, d'une valeur marchande de 6 millions de DA ont été ainsi saisies, alors que 8,83 millions de DA du total saisi porte sur des infractions commerciales (non facturation ou non déclaration du registre du commerce), selon le bilan du ministère pour la semaine du 22 au 29 juin.

Durant cette période, les services du contrôle économique et de la répression des fraudes du ministère ont effectué quelques 29.500 interventions ayant permis la constatation de 6.600 infractions et l'établissement de 6.300 procès-verbaux(PV), précise-t-on encore.

A cet effet, il a été procédé aux prélèvements de 397 échantillons à des fins d'analyses en laboratoires pour vérifier la qualité intrinsèque des produits mis en vente.

En outre, ces interventions ont permis la mise à jour de transactions commerciales sans factures pour un montant de 601 millions de DA et la proposition de fermetures de 543 locaux commerciaux pour diverses infractions. En matière de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, les agents de contrôle relevant des 48 wilayas du pays ont relevé 2.700 infractions, établi 2.600 PV et fermé 157 commerces.

Environ 49% de ces infractions sont liées au défaut d'hygiène, 14% concernent la détention et la mise en vente de produits impropre à la consommation, 6% pour absence d'autocontrôle et 6% pour défaut d'étiquetage. S'agissant du contrôle des pratiques commerciales, les services concernés ont réalisé 14.776 interventions, qui ont donné lieu à la constatation de 3.922 infractions sanctionnées par l'élaboration de 3.719 procès-verbaux d'infractions à l'encontre des contrevenants et la fermeture de 386 locaux commerciaux. Ces infractions concernent des défauts d'information sur les prix et les tarifs (48,57%), défaut de facturation (7,34 %), défaut de registre de commerce (8,41%) et opposition aux fonctions de contrôle (1,81%). Le ministère du Commerce a mis en place, pour le Ramadhan et la saison estivale, un dispositif de suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation ainsi qu'un dispositif de contrôle de la qualité et de la conformité de ces produits. Ce dispositif vise notamment à "veiller sur la régularité de l'offre et des approvisionnements" en produits de grande consommation et à lutter contre la "prolifération de certaines pratiques illégales et frauduleuses susceptibles de porter atteinte à la santé, à la sécurité et aux intérêts matériels des consommateurs".

APS

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

L'Algérie ne conçoit pas le rite malékite comme identité mais comme voie au service de la société

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, M. Mohamed Aïssa a déclaré, lundi soir à Oran, que l'Algérie ne conçoit pas le rite malékite comme identité mais comme voie au service de la société.

Dans une déclaration à la presse en marge de la neuvième édition des Dourouss Mohammadia à la zaouïa "Belkaidia Hebría" située dans la localité de Sidi Maârouf à l'est d'Oran, le ministre a ajouté que l'intérêt accordé à toutes les écoles du fiqh est une preuve que l'Algérie ne considère pas le malékite comme sectaire ou identitaire mais comme voie vers le droit chemin convergant avec les quatre imams réputés et le courant ibadite, au service de la société et le à rapprochement à Dieu.

Il a estimé, dans ce sens, que ces écoles dénotent de la diversité de l'ijtihad, apportant à la nécessité d'intensifier les recherches pour connaître plus le patrimoine des imams de ces



écoles de l'islam.

M. Mohamed Aïssa a salué la qualité du choix des axes et des thèmes proposés aux Dourouss Mohammadia organisées par la zaouïa précitée, à l'instar de cette édition traitant du

rôle et des contributions de ces écoles du fiqh au renforcement des l'unité de la nation musulmane.

Par ailleurs, le ministre a estimé que les zaouïas en Algérie sont authentiques et enracinées avec un rôle de

défense du pays, insistant sur leur accompagnement pour que leurs diplômés soient acceptés aux instituts de formation d'imams, d'orateurs et de muezzins en plus d'autres fonctions de mosquées.

Il a rappelé que la zaouïa est une institution fondée par l'argent de la société et que l'Etat l'officialise et participe à sa promotion.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été marquée par une conférence intitulée "nos quatre grands imams, étoiles brillantes", animée par le Dr Mohamed Benbrika d'Alger, membre de l'académie mondiale de soufisme et du centre mondial de dialogue inter-religions et auteur de plusieurs ouvrages dont une encyclopédie sur les méthodes soufies.

Ouverture de la 9^e édition des rencontres «Dourouss Mohammadia»

La 9^e édition des rencontres "Dourouss Mohammadia" a été ouverte, lundi, au siège de la zaouïa Belkaidia Hebría basé à Sidi Maârouf (Est d'Oran), en présence du ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, M. Abdelaziz Belkhadem, et du ministre des Affaires religieuses et Wakfs, M. Mohamed Aïssa.

Les organisateurs de cette manifestation religieuse et scientifique qui se tient chaque année au mois du Ramadhan, ont retenu pour cette édition le thème-générique "les imams des qua-

tre doctrines du fiqh".

Ces rencontres "Dourouss Mohammadia" verront, cette année, la participation d'ulémas en fiqh et la charia islamique venus de plusieurs pays arabes comme la Tunisie, L'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, la Jordanie, l'Egypte, le Bahreïn, le Liban et le Soudan, ainsi que l'Algérie.

Les conférences qui seront données à cette occasion devront aborder des aspects liés aux contributions des quatre imams dans la mise en exergue de la sunna et l'unification et préservation de la nation islamique.

Les communications traiteront également des questions d'actualité que vit la nation islamique notamment les valeurs nobles de l'islam contre l'extrémisme, la mise en exergue du patrimoine de la Sunna apportant à l'ijtihad.

Le Dr Mohamed Benbrika de l'université d'Alger donnera la conférence inaugurale de cette manifestation, après la prière d'El Asr. Les autres intervenants seront programmés, tout le long de ces rencontres et jusqu'au 21 juillet courant, après la prière de "tarawih".



Puiser le savoir de ses sources est une nécessité pour se prémunir de la fitna

Le ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, M. Abdelaziz Belkhadem a affirmé, lundi soir à Oran, que puiser le savoir de ses sources est une nécessité pour se prémunir de la fitna. Dans une déclaration à la presse en marge de la 9^e édition des "Dourouss Mohammadia", organisées à la zaouïa Belkaidia Hebría, située

dans la localité de Sidi Maârouf à l'est d'Oran, M. Belkhadem a indiqué que le savoir doit être inspiré de ses vraies sources en vue d'éviter toute fitna, notamment en pareille conjoncture. Après avoir valorisé l'effort de la zaouïa Belkaidia d'organiser chaque année les Dourouss Mohammadia, le ministre de l'Etat a souhaité que ce genre d'initiatives soit bien médiatisées

pour leur diffusion à large échelle, appelant ainsi à intensifier les efforts et renforcer ce genre de rencontres pour mieux faire connaître le fiqh malékite, tout comme celui des trois autres écoles. M. Belkhadem a assisté à l'ouverture de l'édition de Dourouss Mohammadia en présence du ministre des Affaires religieuses et Wakfs, M. Mohamed Aïssa.

DISPOSITIF DE L'ANSEJ :

214 micro-entreprises financées à Ghardaïa au 1^{er} semestre

Un total de 214 micro-entreprises de jeunes ont été financées à Ghardaïa, durant le premier semestre de l'année en cours, par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'antenne locale de cet organisme.

Ces petites entreprises ont généré 642 emplois répartis sur l'ensemble des localités de la wilaya, a-t-on fait savoir en précisant que la situation qu'a connue la

région de Ghardaïa en matière sécuritaire a «sensiblement» freiné l'enthousiasme pour la création de micro-entreprises de jeunes, notamment dans la vallée du M'zab (regroupe quatre communes). Selon le bilan de cette antenne locale de l'ANSEJ, les micro-entreprises créées dans la wilaya de Ghardaïa durant le 1^{er} semestre de l'année 2014 ont nécessité un investissement de près de 988 millions de DA.

Le secteur de l'agriculture a été parmi les activités les plus convoitée par les

jeunes avec 76 projets, suivi des services (68), l'industrie (33), le bâtiment et les travaux publics (19), puis l'artisanat (11), a-t-on détaillé.

Le volume d'investissement consacré à la création de micro-entreprises par le biais du dispositif de l'ANSEJ depuis sa création dans la wilaya de Ghardaïa a atteint plus de 13 milliards DA, a souligné la même source.

Ces investissements ont permis, selon un bilan de l'ANSEJ, de financer 4.103

projets de micro-entreprises entrées déjà en activité et totalisant pas moins de 10.400 emplois au profit des jeunes de la région.

L'ANSEJ de Ghardaïa compte deux annexes à El-Menea et Guerrara, couvrant ainsi 92 % des communes de la wilaya.

Elle s'apprête à ouvrir «prochainement» une troisième annexe à Métilli pour améliorer les conditions d'accueil et d'orientation des jeunes, a-t-on annoncé.

APS

TIZI-OUZOU

A la direction de l'éducation bousculade pour une inscription !

Ferrah Menad

Depuis le début des inscriptions aux différents concours d'enseignement lancés par la direction de l'éducation, les bâtiments du siège de cette dernière offrent un spectacle dé solant pour une institution aussi noble.

Une anarchie indescriptible règne devant le portail d'entrée. Des milliers de postulants, universitaires en fin de cycle de toutes spécialités arrivent en masse pour s'inscrire pour un hypothétique poste de travail comme enseignant. Mais, une fois arrivé, l'inscription n'est pas aussi facile que prévue. En fait, cette année, la direction de l'éducation ouvre quelques 693 nouveaux postes de travail à travers les établissements de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ces derniers sont répartis sur les trois paliers. Mais c'est, selon les chiffres obtenus, le cycle moyen qui a été privilégié cette an-



née en ouvrant à la concurrence des postulants 244 postes. Le cycle secondaire, pour sa part, obtient uniquement 34 alors que le cycle primaire sera doté de 415 postes d'enseignants. Aussi, devant l'entrée, les postulants doivent passer un autre test. « J'ai joué des épaulas pour pouvoir entrer. Ce n'est pas digne d'un futur enseignant mais on doit le faire pour s'inscrire » reconnaît un postulant qui vient de sortir. Les garçons sont plus chanceux

que les filles. Certaines d'entre elles reconnaissent avoir eu recours aux services de jeunes venus profiter de la situation. « Oui, j'ai payé un jeune pour m'inscrire. Beaucoup l'ont fait » en effet ces derniers, chômeurs vendaient leur service à des tarifs variant entre 150 et 200 dinars. Jusqu'à hier, le spectacle se poursuivait. Les responsables de l'institution ne pouvaient rien faire chaque année c'est le même scénario jusqu'à quand ?

CONSTANTINE

Beaucoup d'engouement pour les concours des meilleurs récitants du Coran

Les concours des meilleurs récitants du Saint Coran, organisés annuellement à Constantine pendant le mois de ramadan, suscitent, cette année, «beaucoup d'engouement auprès de nombreux jeunes», ont affirmé, mardi, les organisateurs de ces manifestations.

Le «super-concours» initié par la direction de wilaya des affaires religieuses semble le plus prisé par les jeunes apprenants, d'autant que l'école coranique de la section locale de l'Association des Ouléman musulmans algériens (AOMA) y contribue régulièrement, a-t-on indiqué. Le chef du service culture, enseignement coranique et formation auprès de la direction des affaires religieuses, Abdelhakim Khelfaoui, a déclaré à l'APS que les épreuves de ce concours ont déjà commencé, lundi (hier) à Dar El Imam, pour les petits apprenants et se poursuivra jusqu'au 14 de ce mois pour les autres catégories d'âges.

«Bar'a'm El Qor'an», «Mazamir Daoud», «Rouad el Massad-

jid», «El Ousra El Hafidha», «El Khatib Essaghir» et «Hifidh El Arba'ine naouaouia» sont les noms des épreuves retenues pour ce concours, a précisé le même responsable. Des prix «intéressants» récompenseront les lauréats lors d'une cérémonie prévue à la grande mosquée Emir-Abdelkader, la veille du 27 jour de Ramadan, a-t-il ajouté.

De son côté, l'école coranique «El Bassair», relevant de la section de l'AOMA, à El Khroub, organise la 8^e édition du Grand prix Cheikh Abdelhamid Benbadis pour l'apprentissage du Coran et sa récitation. Selon le directeur de cette école, Abdallah Silini, cette manifestation a été entamée lundi dernier pour les enfants ayant appris un à quatre Hizb, et se poursuivra jusqu'au 17^e jour du Ramadhan pour les autres catégories d'âge. Des prix parmi lesquels une Omra aux Lieux Saints de l'islam seront décernés aux lauréats de ce concours, a fait savoir le président de la section de l'AOMA, Abdelaziz Chelli.

TISSEMSILT

Manque flagrant d'espace de loisirs

Abed Meghit

Dans une ville de l'intérieur comme Tissemsilt, les familles n'ont pas beaucoup de choix pour leur détente et leur distraction avec le manque des espaces de loisirs. Un vide étouffant avec la montée du mercure qui pousse les gens à chercher un moyen de se changer les idées et se distraire en famille ou entre amis.

La plaquette qui se trouve en face de la mosquée Abou

Bakr Essedik est donc devenue le seul espace pour les familles locales qui y trouvent un coin en plein air.

Ici, on ne trouve pas mieux et les sorties en soirée sont dédiées à cet espace vert qui se trouve à côté de la cité El Wiam. Adultes, enfants et jeunes se baladent dans un petit rayon d'espace qui gagnerait à être multiplié. Le coin est bondé de marchands de thé et de brochettes. Un petit café offre également des poker et loto aux amateurs qui viennent discuter et trouver un peu de repos avec

la fraîcheur de la nuit, changer et profiter d'une nature aussi simple qu'accueillante jusqu'à des heures tardives.

Ceci pour les heureux, car il y a bien sûr des inconvénients quand une partie de la population de la ville se rue vers un seul endroit jouxtant par ailleurs des cités résidentielles dont les habitants ne sont pas vraiment satisfaits de l'ambiance festive de la nuit et des nuisances sonores surtout les jeunes qui ne quittent pas les lieux avant 4h du matin. Un calvaire pour les riverains. Ainsi, en-

tre la satisfaction des visiteurs et le refus des résidents qui refusent de voir dans cette esplanade le seul moyen d'atténuer l'aigreur d'une vie monotone et ennuyeuse, les autorités locales sont pointées du doigt pour avoir négligé des années durant l'aspect loisirs des priorités de la wilaya qui reste, certes, assez dépourvu en équipements de distraction et laisse la population livrée à elle-même pour trouver des solutions de rechange qui ne sont pas toujours du goût de tout le monde.

**TINDOUF
80 millions de DA pour la réalisation et la rénovation de plusieurs puits pastoraux**

Une enveloppe de 80 millions de DA a été réservée à la réalisation et la rénovation de plusieurs puits pastoraux, à travers la wilaya de Tindouf, dans le cadre du prochain programme quinquennal 2015-2019, a-t-on appris mardi de la direction des ressources en eau de la wilaya. Un montant de 50 millions de DA a été réservé à la réalisation de nouveaux puits pastoraux à travers les communes d'Oum Laâssel et Tindouf, pour répondre à la demande formulée, via la Chambre d'agriculture, par les agriculteurs et agricultrices, a révélé le chef de service de l'irrigation agricole auprès de la direction du secteur. M. Hama Bilel a ajouté qu'une opération a été retenue dans le même programme pour la rénovation et la réhabilitation de la plupart des puits pastoraux à travers 9 zones pastorales situées à travers le territoire de la wilaya, pour un coût de 30 millions de DA. Ces deux opérations vont permettre de couvrir les manques relevés à travers ces régions pastorales par les agriculteurs et les éleveurs. Selon la même source, plusieurs projets seront réalisés dans le même cadre, à travers les plans communaux de développement (PCD), dont un projet concernant la réhabilitation et la rénovation de 10 puits pastoraux dans les zones de Lakhal et Chenachene (commune de Tindouf), pour répondre aux doléances de leurs habitants. Au niveau de la commune d'Oum-Laâssel (170 km au nord de Tindouf), la commission technique, composée de cadres des directions des ressources en eau et des services agricoles, va commencer à recueillir et réunir toutes les demandes des habitants de la région en matière de mobilisation de la ressource hydrique pour les prendre en charge avant la fin de l'été, a signalé le même responsable. L'activité pastorale est la plus répandue dans la wilaya, où le cheptel camelien est passé de 37.900 têtes en 2010 à 42.000 têtes cette année, soit une augmentation de 4.100 têtes, selon les statistiques de la direction des services agricoles de la wilaya. Sur la même période, le cheptel caprin a atteint les 53.900 têtes avec une augmentation de 4.360 têtes, alors que l'effectif des ovins a atteint les 24.100 têtes, avec une augmentation de 2.200 têtes.

CULTURE

Le chanteur de raï cheb Mami au 50^e Festival international de Hammamet Tunis

Le chanteur algérien de raï cheb Mami participera aux côtés d'autres artistes de pays arabes et des Etats-Unis, au 50^e Festival international de Hammamet (sud-est de Tunis) prévu du 15 au 20 août prochain, annonce la presse locale.

Cheb Mami, invité de marque de ce festival avec les chanteurs tunisiens Lotfi Bouchnaki et Saber Rebaï, la star américaine du disco et R&B Gloria Gaynor et le musicien libanais Oussama Rahbani, reprendra ses anciens tubes dont certains sont connus de par le monde. La consécration internationale du chanteur algérien, est arrivée en 1999 avec «Desert Rose», un titre qu'il s'est partagé avec Sting, star britannique de la musique Pop.

Sorti de prison en 2011 après avoir purgé en France deux années de détention suite à un délit de droit commun, Cheb Mami a renoué avec le succès multipliant les participations aux festivals et manifestations culturelles internationales. Fondé en 1964, le Festival international de Hammamet est la plus importante manifestation culturelle en Tunisie après le Festival international de Carthage.

L'artiste peintre irakien Ziad Rahal expose à Alger

L'artiste peintre irakien Ziad Rahal magnifie des paysages, des scènes de vies et des traditions culturelles de son pays dans "Tadjjalat Irakia" (Manifestations irakiennes), une exposition inaugurée lundi soir à Alger.

Visible jusqu'au 17 juillet au centre culturel Mustapha-Kateb, cette exposition regroupe dix-neuf toiles à l'huile de différents formats dans lesquelles l'artiste propose de faire découvrir des splendeurs de la terre d'Irak, berceau de la civilisation, à travers des approches figuratives, d'inspiration cubiste ou abstraites.

Constituant la partie la plus imposante de l'exposition, les scènes de vie dans différentes villes irakiennes sont présentées dans des toiles en grand format avec une attention particulière accordée aux détails dans la représentation des sujets (paysans, pêcheurs, simples passants, etc.). Le visiteur pourra également admirer la maîtrise de la perspective et l'harmonie des couleurs dans ces toiles dont une partie représente des lieux saints chiites ou des paysages naturels.

L'artiste propose également des œuvres abstraites aux couleurs sombres pour certaines ou vives pour d'autres, inspirées de la calligraphie arabe ou de l'écriture cunéiforme, une des plus anciennes formes d'écritures connues. Cette diversité des approches et des expressions artistiques reflète, selon l'artiste, la «richesse culturelle et l'héritage multimillénaire des différentes civilisations» qu'connues l'Irak.

Ziad Rahal dit également vouloir mettre en valeur cette richesse à travers son art pour «transmettre un message de paix et de fraternité» à l'heure où son pays est en proie à des «attaques féroces» de groupes terroristes qui tentent «de détruire et d'effacer les symboles culturels et civilisationnels de l'Irak au nom de la religion». Ce message d'«unité du peuple irakien» face à la violence est également visible dans deux toiles représentant successivement des femmes et des hommes kurdes et arabes en tenues traditionnelles, explique l'artiste.

PROTECTION CIVILE 16527 intervention du 29 juin au 5 juillet



Durant la période du 29 juin au 05 juillet 2014, Les unités de la Protection civile ont enregistré 16 527 interventions dans les différentes secteurs d'interventions pour venir aux bout des appels de détresses donner par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes, 7132 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 819 blessés traités par nos secours médicalisés, 6189 évacuations sanitaires.

2552 interventions effectuées suite à 1386 accidents de la circulation ayant causé le décès de 65 personnes et 1658 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Tébessa avec 07 personnes décédées et 25 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 14 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 3038 interventions pour procéder à l'extinction de 2424 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs, 3805 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3411 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

MÉDÉA : Saisie de 400 tonnes de viande non estampillée et de produits impropres à la consommation

Au moins 400 tonnes de viande non estampillée et de produits impropres à la consommation ont été saisies par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de la wilaya de Médéa depuis le début du Ramadan, a-t-on appris lundi auprès de cette structure.

La même source fait état, à cet égard, de la saisie d'une quinzaine de carcasses de mouton, non estampillées et mises en vente illégalement, lors d'opérations de contrôle effectuées au niveau de la commune de Chahbounia (117 km au sud de Médéa), précisant que la viande saisie, qui provenait d'abattoirs clandestins, était destinée à être écoulée sur le marché local.

Il est fait état, en outre, de la saisie, dans la commune de Médéa, d'une quantité non négligeable de viande blanche, provenant également d'abattoirs clandestins, que des commerçants tentaient d'introduire frauduleusement dans le circuit commercial.

Divers produits périsposables, notamment des produits carnés et laitiers, ont été retirés du circuit de vente par les services de contrôle de la qualité qui ont procédé, aussitôt, à leur destruction, a-t-on ajouté.

APS

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ Vers une nouvelle stratégie

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, a affirmé lundi à Souk Ahras que son département adoptera une nouvelle politique de solidarité pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion en Algérie.

Lors de l'inspection, en compagnie de l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Frédéric Meurice, du projet de partenariat algéro-belge de lutte contre la pauvreté et l'exclusion mené dans la commune frontalière de Sidi Fradj, la ministre a affirmé que son département œuvre à "arracher à la pauvreté les catégories actuellement assistées en leur permettant d'accéder à des emplois permanents".

Le programme d'appui à la lutte contre la pauvreté a permis, à Sidi Fradj, d'améliorer la gestion des services et des programmes sociaux dans leurs rapports avec l'éducation, la santé, l'agriculture et l'alimentation en eau potable, dans une commune classée parmi les cinq les plus pauvres du pays, selon les explications données à la ministre alors qu'elle visitait une exposition de produits de l'artisanat local.

Lors d'une cérémonie de remise de quatre (4)



décisions d'octroi de micro crédits dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM), Mme Meslem a appelé à "alléger les procédures d'accès des femmes rurales et des artisanes aux microcrédits nécessaires à la concrétisation de leurs projets". La ministre a également visité la station de traitement des eaux souterraines d'Aïn Zarga, dans la commune de Sidi Fradj, où elle a inauguré une école pour enfants

malentendants (3-18 ans) d'une capacité de 1000 places. Au centre spécialisé de rééducation des mineurs, Mme Meslem a présidé, au terme de sa visite, une rencontre avec les membres du mouvement associatif local qui lui ont fait part de leurs préoccupations relatives au transport, à l'emploi et à la formation.

La ministre a affirmé que son département "procédera à l'actualisation du fichier national de toutes les catégories

sociales fragiles pour mieux maîtriser la gestion des ressources de l'Etat".

La veille (dimanche soir), à son arrivée à Souk Ahras, Mme Meslem avait présidé une rencontre à la salle de conférences Miloud-Tahri, durant laquelle elle avait invité les autorités locales et les responsables des dispositifs de soutien à l'emploi à faire preuve de compréhension pour résoudre progressivement les problèmes posés.

EFFONDREMENT D'UNE TERRASSE A AMOUCHA (SÉTIF) 1 mort et 1 blessé

Les éléments de la protection civile d'Amoucha sont intervenus, hier, pour secourir des ouvriers dans un chantier, ensevelis sous les décombres d'un terrassement, dont une partie s'est effondrée sur eux, au moment le creusait des fondations profondes au douar Montano sur les hauteurs de la commune de Tizi N'Béchar, située à une cinquantaine de km au nord du chef lieu de wilaya Sétil. Les secouristes ont pu retirer des décombres, un ouvrier, âgé de 45 ans, qui s'en est sorti avec des fractures à la jambe, au moment où le second, âgé de 48 ans, n'a pu être secouru, décédé sur le coup, mort étouffé. Les intervenants secouristes, nous indique-t-on,

ont tout tenté pour le sauver sur place, malgré les difficultés, mais en vain. Les deux ouvriers travaillaient sur le chantier de la pose des canalisations devant ramener l'eau d'Oued Berd, situé à l'extrême nord de la wilaya de Sétil, au pied du mont Babor, jusqu'à Tizi N'Béchar, Amoucha et El Ouricia. Le chantier est géré par une entreprise nationale de l'Ouest du pays. Les deux victimes, originaires de Sidi Bel Abbès, ont été transportées par les éléments de la protection civile, le rescapé vers les urgences d'Amoucha et le second vers la morgue d'Aïn El Kebira. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Azzedine Tiouri

BORDJ BOU-ARRERIDJ Des habitants bloquent le siège de l'APC d'El K'sour

Des personnes n'ayant pas bénéficié d'aide au logement rural ont procédé hier à la fermeture du siège de l'APC d'El K'sour, à 30 km du chef-lieu de la wilaya. Hier matin, des dizaines de citoyens ont bloqué le siège de l'APC en guise de protestation contre une attribution des aides au logement rural qu'ils jugent «louche». Ils dénoncent aussi «l'attribution subjective et opaque». Les protestataires réclament l'annulation de la liste et l'augmentation du nombre des bénéficiaires.

M.B.

AÏN TEMOUCHENT Plus de cinq hectares de forêt détruits par les flammes

Une superficie de 5,5 hectares de pins d'Alep a été détruite, ces dernières 48 heures, par des incendies de forêt qui se sont déclarés à Beni Saf et Rachegoune, apprend-on, mardi, de la conservation des forêts de Ain Temouchent. Les fortes chaleurs, enregistrées ces deux derniers jours, et l'absence de vigilance des citoyens, ont été à l'origine de ces incendies qui ont en-

dommagé, lundi, trois hectares de pins d'Alep au niveau de la forêt de Oued Meddah à Beni Saf, a précisé le chef de bureau de la protection de la faune et de la flore de la conservation, M. Farid Hachemi. Ce même site avait enregistré, lundi, un autre incendie qui a détruit une superficie de 0,50 ha de pins d'Alep, ajoute-t-on. Le même jour, un autre incendie s'est dé-



de la forêt de Oued Meddah, a-t-on encore souligné.

Quelques événements ayant eu lieu au mois de Ramadhân

Cette libération de Makkah est d'une importance primordiale pour de nombreuses raisons, parmi lesquelles il y a le fait qu'elle a été le point de départ pour l'acceptation en masse de l'Islam par les habitants de la péninsule arabe, comme le décrit le Qur'aane :

«Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah, (...)» (Sourate 110 / Versets 1 et 2)

Et cette autre victoire historique va encore avoir lieu durant le mois béni de Ramadhân :

Au passage, je voudrai souligner que ces deux événements (la victoire à Badr et la libération de Makkah) et leur déroulement chronologique contiennent pour nous un rappel essentiel : en tant que musulmans, on se doit de toujours garder notre regard fixé sur le Pouvoir et la Puissance d'Allah, et non pas sur les apparences, si souvent trompeuses...

A Badr, les musulmans étaient si démunis matériellement et militairement, et pourtant la victoire finale leur revint...

A Houdeibiyah, le pacte leur était en apparence défavorable, au point que Oumar (radhia Allâhou anhou) et beaucoup d'autres musulmans en étaient terriblement perturbés... mais au final, là encore, il s'est révélé que ce traité va être à l'origine d'une série d'événements qui vont se succéder jusqu'à conduire à la libération de Makkah...

On se doit de méditer régulièrement sur ces épisodes importants de notre Histoire. En effet, dans notre environnement matérialiste, on a tendance, trop souvent, à se focaliser uniquement sur les apparences, oubliant qu'il y a une Main derrière, qui dirige tout, et que c'est auprès de Lui que nous pouvons trouver secours et assistance dans la détresse...

- «LAYLAT OUL QADR» (LA NUIT DU DESTIN).

Evidemment, l'une des indications les plus frappantes du lien entre la miséricorde d'Allah et ce mois est le fait qu'il renferme la «Laylat oul Qadr», la Nuit de la Pré-détermination. Par rapport à cette nuit, dont vous connaissez tous les vertus, il y en a une qui nous intéresse particulièrement ici et à laquelle le Qur'aane fait allusion :

LA DESCENTE DES ANGES ET DU «ROÛH» SUR TERRE.

(Voir Sourate 97 / Verset 4).

Cette présence des anges est encore un signe manifeste de bénédiction - et l'opposé est tout aussi exact d'ailleurs : le fait que les anges ne se présentent pas en un lieu est un signe que celui-ci est privé de la bénédiction divine, comme les maisons où il y a des chiens par exemple (il existe des Hadiths explicites à ce sujet...)

Nous voyons donc bien que ce mois de Ramadhân, l'histoire même témoigne de son importance; à nous maintenant

nant de le considérer à sa juste valeur... Pour cela, il n'y a de meilleur moyen que de s'inspirer des enseignements du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), qu'ils aient été exprimés oralement ou par la pratique. Evoquer quelque peu les vertus de ces actes ne peut que nous aider, Insha Allah, à mieux les respecter. Actes dont l'importance a été mise en valeur par l'attitude du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) durant le mois béni de Ramadhân:

- «AS SAWM» (LE JEÛNE).

La «pratique phare», si l'on peut s'exprimer ainsi, du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) durant le Ramadhân, c'était bien évidemment le jeûne. Le jeûne qui, comme nous l'a dit le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), est un bouclier pour celui et celle qui le pratique; le jeûne, c'est aussi une excellente opportunité pour chacun et chacune de parvenir à la «Taqwâ». Allah l'évoque clairement quand il indique la finalité du jeûne :

**«...la allakoum tattaqoûm»
«...et ainsi atteindrez-vous la piété»**

(Sourate 2 / Verset 183)

Cette piété, elle nous est d'autant plus indispensable que c'est par son intermédiaire que nous pouvons tous devenir des «Awiyyâullah» («in awliâuhu illâ moutaqâoun»). Ses awliyâ ne sont que les pieux -Qur'aane, des biens-aimés d'Allah, pour qui la promesse coranique est très explicite : «En vérité, les bien-aimés d'Allah («Awliyâullah») seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, ceux qui croient et qui craignent [Allah].

Il y a pour eux une bonne annonce dans la vie d'ici-bas tout comme dans la vie ultime.

- Il n'y

aura pas de changement aux paroles d'Allah -. Voilà l'énorme succès!»

(Sourate 10 / Versets 62 à 64)

Le jeûne, c'est encore le moyen de rétablir l'équilibre que nous avons rompu entre nos instincts bestiaux d'un côté et notre âme spirituelle de l'autre: A force de rester trop longtemps plongé dans l'assouvissement des désirs de notre «Nafs» (ego poussant vers le mal et la turpitude), notre spiritualité est affaiblie et l'on n'arrive même plus à éprouver l'ardeur et l'engouement nécessaire pour se repentir, pour agir en bien; notre cœur est progressivement recouvert d'une «rouille» qui l'empêche de distinguer le bien du mal. Allah dit : «kâllâ bal râna alâ qouloubitihim mâ kânu yaksibouûn»

«Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs coeurs»

Justement, la pratique du jeûne doit pour nous être un exercice nous aidant à priver un peu notre «Nafs» et à nourrir notre âme. Mais cela ne sera effectif que lorsque le sawm ne se limitera pas à une simple privation de nourriture et de boisson. Cela ne sera possible que lorsque notre jeûne sera **complet**, où l'abstention portera également sur les péchés, quelqu'ils soient...

- «TILÂWAT OUL QOUR'AANE» (LA RÉCITATION DU CORAN).

Ensuite, nous apprenons des Hadiths que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) accordait une attention particulière à la récitation du Qur'aane durant ce mois béni. Ibnu Abbas (radhia Allâhou anhou) nous dit que Djibrîl (ayâhî salâm) venait chaque nuit durant le mois de Ramadhân rencontrer le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) et ils se récitaient mutuellement le Qur'aane. (Boukhâri)

Dans un autre Hadith au-

Qour'aane intégralement en présence de Djibrîl (ayâhî salâm). On comprend facilement le pourquoi de la chose : Le Qour'aane ayant été révélé durant ce mois vers le ciel le plus proche, il est clair qu'il a un lien étroit avec le mois de Ramadhân, comme évoqué précédemment. Et l'expérience est là pour nous confirmer que, durant le Ramadhân, il est beaucoup plus ais de lire le Qour'aane que durant les autres périodes de l'année. C'est à nous donc de saisir l'opportunité qui s'offre à nous et d'augmenter durant ce mois béni notre lecture du Qour'aane. Rappelons nous de ce que nous disait Ibné Mas'ûd (radhia Allâhou anhou) concernant le mérite de cet acte: La récitation de **chaque lettre** du Qour'aane amène **dix récompenses**. Sans oublier que le mérite des actes est encore amplifié durant le Ramadhân : C'est donc à la fois moyen très ais de faire "le plein" de récompenses...

Et même si éprouvons des difficultés au niveau de la lecture du Qour'aane (en ce sens que nous avons des problèmes de locution, de reconnaissance des lettres arabes, ou autre...), cela ne doit en aucun cas nous décourager: Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a en effet enseigné que celui qui récite le Qour'aane malgré la difficulté que cela représente pour lui, aura une double récompense. (Boukhâri - Mouslim)

Par rapport au jeûne et à la récitation du Qour'aane, il y a un autre Hadith qui est pour nous très porteur d'espoir... Abdoulâh Ibn Oumar (radhia Allâhou anhou) rapporte que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit : «Les jeûnes et le Qour'aane intercéderont pour le serviteur le Jour du Qiymâh. Le jeûne dira : «Oh Mon Seigneur ! Je l'ai privé de nourriture et de l'assouvissement de ses désirs : Accepte donc mon intercession en sa faveur.» Et le Qour'aane ajoutera : «Je l'ai privé de sommeil la nuit : Accepte (aussi) mon intercession en sa faveur.» Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) affirme ensuite que leur intercession seront agréées.»

(Ahmad- Tabrâni - Ibn Abid Dounyâ - Hadith «hassan» (bon))

- AL DJOÛD (LA GÉNÉROSITÉ).

Le troisième élément important qui ressort d'un certain nombre de Hadiths en ce qui concerne le comportement et l'attitude du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) durant le mois de Ramadhân est la générosité -al djôjd. Dans le même Hadith de Ibnu Abbâs (radhia Allâhou anhou) évoqué plus haut, il est dit que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) était, de tout temps, la personne la plus généreuse... Mais sa générosité augmentait encore plus lorsqu'arrivait le mois de Ramadhân: Il était alors plus généreux que le vent qui souffle librement et qui est porteur de pluie. (Boukhâri)...



A SUIVRE

PERTE DE CHEVEUX

Une fatalité ?

Un homme sur trois à 30 ans et un homme sur deux à 50 ans connaissent des problèmes de chute de cheveux. La chevelure se raréfie puis disparaît. Explications.

Quand le front et le sommet du crâne se dégarnissent...

Neuf fois sur dix, la chute de cheveux est liée, chez l'homme, à des facteurs hormonaux et génétiques. Ce mal, dénommé alopecie androgénétique masculine, débute généralement vers l'âge de la majorité, dans l'entourage, des hommes connaissant déjà une calvitie.

Dans 80% des cas, on note en effet un caractère héréditaire. Autre responsable : les hormones mâles (les androgènes) qui, sous l'effet d'un déréglement, stimulent de moins en moins le follicule pileux. Les cheveux qui tombent, sont remplacés par d'autres de plus en plus courts et de plus en plus fins. Au fil des années, la masse capillaire s'amenuise jusqu'à épouser un prémaître du follicule pileux. Plus aucun cheveu ne pousse alors.

Une perte localisée qui s'étend

L'alopecie androgénétique masculine évolue le plus souvent selon le même schéma. La chute de cheveux est localisée. Elle débute au niveau des gofes temporo-frontaux occasionnant un dégarnissement du haut du front qui, petit à petit, va gagner l'arrière de la tête. Elle se conjugue souvent avec un éclaircissement du sommet du crâne (le vertex). Progressivement ou par poussées, elle s'étend ne laissant au final qu'une couronne de cheveux au niveau des tempes et de la nuque. Plus la chute de marre tôt, plus le pronostic risque d'être sévère.

Une hygiène capillaire adaptée

Cette perte de cheveux est souvent associée à d'importantes sécrétions de sébum et à des pellicules grasses. Or, celles-ci contiennent des acides gras irritants, qui peuvent aggraver l'alopecie. La meilleure première intention consiste donc à adopter une bonne hygiène capillaire. Les cheveux doivent être nettoyés régulièrement, mais sans excès, avec des shampoings spéci-



fiques et non agressifs. Parallèlement, il est possible de stimuler la poussée en appliquant régulièrement un lotion dermo-cosmétique dite «anti-chute», dont le principal effet sera d'améliorer la circulation au niveau du cuir chevelu. Dès les premières signes, n'hésitez pas à consulter un dermatologue. Il pourra vous prescrire le traitement adapté à votre cas. Plus on le commence tôt, meilleurs sont les résultats.

L'alopecie et ses solutions

On ne dit pas assez mais les dermatologues sont aussi les spécialistes des cheveux. Consulter un dermatologue permet de faire, avec lui, un diagnostic précis de la perte capillaire, d'évaluer sa progression et de bénéficier des meilleurs conseils. A ce jour, et dans le cas de l'alopecie androgénétique masculine, deux traitements médica-

mentaux à l'efficacité prouvée sont couramment proposés.

En application locale

Parmi les traitements locaux, figure le Minoxidil qui se présente sous la forme d'une solution à vaporiser, deux fois par jour, sur les zones à traiter. Il est préconisé chez les hommes ayant une alopecie faible à modérée et existe en deux versions : une concentration à 2% et une à 5% nécessitant, quant à elle, une prescription médicale. Pour maintenir les bénéfices obtenus, il est impératif de l'appliquer en continu. En cas d'arrêt total du traitement, la chute de cheveux reprend au bout de quelques mois. Ce traitement n'est pas remboursé par la sécurité sociale.

1 comprimé par jour

Un traitement par voie orale, délivré uniquement sur ordonnance, constitue l'alternative. Il s'agit du Finastéride (plus connu sous le nom de Propécia). Cette molécule est recommandée pour stabiliser le processus de l'alopecie androgénétique masculine. Son efficacité dépend beaucoup du stade de l'alopecie.

Une prise en charge précoce permet de bien meilleurs résultats. Comptez trois à six mois avant de pouvoir constater une stabilisation manifeste de la chute de cheveux. Là encore, seul le suivi du traitement en continu permet de maintenir les bénéfices. En cas d'arrêt, les effets commencent à régresser au 6ème mois et disparaissent 9 à 12 mois après. Ce traitement n'est pas remboursé par la sécurité sociale.

La chirurgie

La greffe, dont les techniques ont beaucoup évolué ces dernières années, constitue la solution permanente. Pratiquée sous anesthésie locale, cette intervention chirurgicale consiste à déplacer des cheveux dans les zones les plus denses pour les implanter là où ils font défaut. Il s'agit en réalité aujourd'hui de micro-greffes car les cheveux sont implantés un à un, ou par deux, afin de garantir un effet des plus naturels.

Les hommes chauves plus exposés aux problèmes cardiaques

Surveillez vos cheveux au sommet du crâne. Des chercheurs japonais ont découvert que les hommes à cet endroit pouvaient être associée chez les hommes à un risque de maladie cardiaque. Les hommes à la calvitie naissante ont de quoi s'inquiéter en lisant les conclusions d'une étude publiée en ligne sur le site du BMJ Open. Les hommes chauves auraient 32 % de risques en plus de souffrir d'une maladie cardiaque. Cependant, le risque serait moindre par rapport au risque cardiaque lié à l'obésité ou au tabagisme. Autre motif de soula-



gement, les hommes qui sont légèrement dégarnis ne seraient pas concernés par ce risque. Selon leur étude de la cinquantaine que les hommes voient leurs cheveux devenir plus fins. On constate également que les hommes ont les cheveux qui tombent après l'âge de 70 ans.

Les chercheurs ont du mal à expliquer cette association entre calvitie au sommet du crâne et risque coronarien.

En l'absence d'arguments scientifiques suffisamment prudents, «Nous pensons qu'il

y a bel et bien un lien, mais pas aussi fort que d'autres facteurs de risque car»

dique bien connus comme l'obésité, le tabac, les niveaux de cholestérol ou l'hypertension», ajoute Dr Tomohide Yamada de l'université de Tokyo.

A défaut de pouvoir prévenir la calvitie (on ne peut empêcher les cheveux de tomber !), ils invitent les hommes concernés par ce problème à prendre soin de leurs cheveux à agir sur leur mode de vie pour limiter les risques. «Il s'avère difficile de contrôler la perte de cheveux par hédonisme mais on peut toujours protéger son cœur en arrêtant de fumer, en surveillant son poids, et en restant très actif».

Juillet 2014

Enfin le traitement miracle ?



Une entreprise américaine annonce avoir trouvé la solution miracle qui pourrait bientôt rendre le sourire à tous les hommes qui souffrent de calvitie.

A l'heure actuelle, toutes les solutions qui existent dans le domaine de la calvitie visent à retarder l'échéance mais ne peuvent provoquer la repousse des cheveux. Seule solution lorsqu'on ne supporte plus d'être un «crâne d'œufs» : se faire poser des implants capillaires par micro-greffes. Un procédé long et surtout très onéreux.

Mais voilà que la société Follica, qui est attachée à la faculté de médecine de Pennsylvanie, pourrait redonner le sourire aux hommes qui souffrent de calvitie ! Les chercheurs de Follica viennent de publier une étude dans laquelle elle annonce l'identification d'une molécule-clé pour la repousse des cheveux. « Nos recherches nous ont permis de découvrir le mécanisme moléculaire qui permet à la protéine Fgf9 de régénérer les follicules après une cicatrisation par exemple. La compréhension de ce mécanisme ouvre la voie à des recherches sur un nouveau type de traitement contre la chute de cheveux » explique le Dr. William Ju, qui a dirigé cette étude.

Ce traitement considérera à supprimer des couches de cellules sur le crâne afin de déclencher le travail de régénération de l'épiderme. La protéine Fgf9 serait alors sollicitée pour générer des follicules pileux.

Chute de cheveux : elle touche 1 homme de 50 ans sur 2

Un homme sur trois à 30 ans et un homme sur deux à 50 ans connaissent des problèmes de chute de cheveux. Dans 90% des cas, cette «alopécie androgénétique masculine» est liée à des facteurs génétiques ou hormonaux. Les cheveux qui tombent sont remplacés par d'autres de plus en plus courts et de plus en plus fins. Au fil des années, la masse capillaire s'amenuise jusqu'à épouser prématûrement le follicule pileux. Lorsque ce dernier est épais, plus aucun cheveu ne repousse.

Un médicament, le finastéride, délivré sur ordonnance, permet aujourd'hui de ralentir cette chute de cheveux. Mais son efficacité dépend beaucoup du stade de l'alopecie et seul un traitement en continu permet de continuer à ralentir la chute de cheveux.

4 aliments qui empêchent vos cheveux de pousser

Pour conserver une chevelure en pleine forme, on sait qu'il faut manger des aliments riches en vitamines du groupe B et en vitamine E. Mais on ignore qu'il faut également en éviter certains. On vous dit lesquels.



Le sucre

Pour l'amour de vos cheveux, évitez les sucreries ! Le sucre peut en effet interférer avec l'absorption des protéines et réduire le taux de vitamine E, indispensable à la croissance des cheveux. Donc, réduisez votre consommation de desserts et boissons sucrées : votre consommation quotidienne de sucres raffinés ne devrait pas dépasser 70g pour les hommes et 50 g pour les femmes. En plus, vous diminuerez votre risque de développer une maladie cardiovasculaire.

Les boissons gazeuses

Ce n'est pas toujours simple de laisser tomber la canette de

soda qui nous donne un petit coup de pep's au milieu de la journée. Pourtant, le soda contient une quantité de sucre non négligeable, des édulcorants et des colorants qui, non seulement n'apportent aucun élément nutritif à vos cheveux, mais en plus vont les rendre plus secs. Or, plus ils sont secs, plus la kératine s'étire et plus les cheveux deviennent poreux et cassants. Donc, mieux vaut laisser tomber votre soda quotidien avant que votre chevelure ne prenne l'aspect d'une botte de paille.

L'alcool

Si vous voulez conserver une chevelure épaisse et en bonne santé, il est dans votre intérêt aussi de réduire votre consom-

mation d'alcool. En effet, l'alcool réduit les quantités de zinc, d'acide folique, de vitamine B et de vitamine C présentes naturellement dans notre corps. Bésoutant : cela affaiblit les cheveux, stoppe leur croissance et contribue même à leur chute si vous avez tendance à «boire» un petit peu trop.

L'OMS recommande, pour une consommation d'alcool sans dommages ni physiques ni psychiques, de ne pas dépasser plus deux verres par jour pour une femme. Pas plus de trois pour un homme (les femmes sont plus sensibles à l'alcool que les hommes) avec au moins un jour sans alcool par semaine. On évite également de consommer plus de quatre verres en une seule occasion.

La farine blanche

La farine blanche (T 45) a fait l'objet d'un tamisage plus poussé que les farines semi-complètes ou complètes. C'est partie pour éviter les grumeaux dans la pâte à crêpes mais pas vraiment bon pour le côté nutritif car on perd une grande partie des éléments nutritifs du blé et notamment les vitamines B₁, B₃, B₆, B₉ et E. Pour éviter d'avoir les cheveux trop fins ou cassants, utilisez plutôt de la farine complète car, plus elle est complète, plus elle conserve ses nutriments (vitamines et fibres). Les farines les plus intéressantes commencent à T60 et plus. Et si, malgré ces conseils, vous continuez à avoir les cheveux cassants, fins ou avec des pellicules, découvrez ce que cela peut révéler de votre santé.

DES CHERCHEURS CULTIVENT DES CHEVEUX EN LABORATOIRE

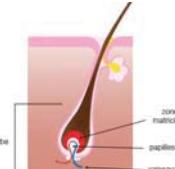
Une équipe américano-britannique est parvenue à faire pousser quelques cheveux à partir de cellules humaines qui se sont multipliées. Mais du travail reste à faire pour activer un gène clé dans laousse du cheveu et trouvez un moyen efficace de lutter contre la calvitie. À l'âge de 50 ans, un homme sur deux en France en souffre et pourtant, il n'existe aucun remède pour la traiter efficacement. La calvitie est un mal difficile à soigner. A l'heure actuelle, plusieurs développements visent à ralentir la chute des cheveux et induire, parfois, une petite repousse, le minoxidil et le finastéride. Mais ces traitements sont coûteux et comportent des effets secondaires non négligeables. En octobre 2013, une heure d'espoir a vu le jour lorsque des follicules pileux ont été recrésés sur des souris à partir de cellules de peau humaines cultivées en laboratoire, des papilles épidermiques. Aujourd'hui, les mêmes chercheurs de l'univ-

ersité de Columbia, aux États-Unis et de l'université de Durham, en Grande-Bretagne, sont allés encore plus loin : ils ont réussi à cultiver les cellules de ces papilles dermiques pour les multiplier virtuellement à l'infini et à reconstruire une structure tridimensionnelle en injectant 3 000 de ces cellules dans une goutte pendante

d'explique Bruno Bernard, responsable du laboratoire L'Oréal de recherche et innovation en biologie capillaire, au Figaro.

Activer des gènes inhibés

«Tous les gènes inhibés par la mise en culture n'ont pas été réactivés. Il manque notamment l'expression de LEP-1, un gène clé dans laousse du cheveu», précise Bruno Bernard au quotidien. Parmi les pistes principales proposées par les scientifiques se trouve également l'utilisation des tissus plus proches du cuir chevelu que le prépuce, utilisé jusqu'ici en laboratoire.



CENTRAFRIQUE: Plusieurs personnes tuées et des dizaines blessées en 48 heures

Plusieurs personnes ont été tuées et des dizaines blessées ces dernières 48 heures dans le centre et le nord de la Centrafrique dans des attaques de l'ex-rébellion séléléka et de milices anti-balaka, notamment le jet d'une grenade dans une mosquée en plein Ramadhan, ont déclaré lundi la gendarmerie et la force africaine Misca. Ces violences surviennent alors que le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, était attendu lundi à Bangui pour sa septième visite en Centrafrique. Onze soldats français ont été blessés la semaine dernière à Bambari (centre) et Bangui au cours d'opérations de sécurisation, selon l'armée française.

«Plusieurs personnes ont été tuées et blessées dimanche à la suite de heurts entre anti-balaka et ex-séleléka» à Dékoa, dans le centre, a déclaré un gendarme. «Ces affrontements se sont produits alors que les ex-séleléka ont mis la main sur un milicien anti-balaka suspecté de recueillir des informations sur leur lieu de cantonnement. Les heurts ont gagné le marché, faisant fuir de nombreux habitants», a précisé cette source. Dans le nord, une source de la force africaine Misca indique qu'«au moins trois personnes ont été tuées et plusieurs blessées au village Kouki, dans la sous-préfecture de Bossangoa par des peuls armés et des ex-séleléka». A Paoua, dans le nord frontalier du Tchad, 34 musulmans dans une mosquée ont été blessés samedi par l'explosion d'une grenade lancée par des individus non identifiés. Quatre des blessés sont dans un état grave, selon la source de la Misca.

Ces nouvelles violences affectent les régions centre et nord, alors que Bangui connaît un calme relatif depuis le début du ramadan la semaine dernière. Depuis le début des violences intercommunautaires à grande échelle en décembre 2013, la Centrafrique, qui compte près de 5 millions d'habitants, déplore plusieurs milliers de morts et plusieurs centaines de milliers de déplacés.

KENYA Un mort dans une attaque à la grenade

Au moins une personne a été tuée et plusieurs autres blessées dans une attaque armée contre un restaurant de Wajir, une ville du nord-est du Kenya, a indiqué mardi la police.

«Les victimes ont été conduites à l'hôpital du district de Wajir. (...)

L'un des blessés a succombé à ses blessures par balles», a indiqué le chef de la police de Wajir, David Kuria.

Cette attaque, perpétrée dans la soirée de lundi par des hommes armés qui ont lancé une grenade et mitraillé le restaurant avant de prendre la fuite, n'a pas été revendiquée dans l'immédiat. Mais les autorités kényanes soupçonnent le groupe armé somalien shebab, affilié à Al-Qaïda, qui a perpétré par le passé des raids dans cette région.

La zone est aussi secouée par des affrontements entre clans d'éthnie somali, qui ont fait au moins 80 morts depuis mai, en raison de différends liés à la terre et au bétail. Cette région éloignée et rurale est l'une des plus instables du pays, où circulent armes et bandits.

Le Kenya a subi une série d'attaques sanglantes qui ont fait, selon la Croix-Rouge, au moins 87 morts dans la région de la côte (sud-est) depuis la mi-juin. Les shebab ont revendiqué ces tueries, affirmant agir en représailles à l'intervention de l'armée kényane en Somalie, où elle combat le groupe armé dans le cadre d'une force militaire de l'Union africaine (Amisom).

APS

LES 13 ET 14 JUILLET EN TUNISIE Réunion des Etats voisins de la Libye

La Tunisie devra accueillir les 13 et 14 juillet une réunion des chefs de la diplomatie des Etats voisins de la Libye, en présence des représentants de la Ligue des Etats arabes et de l'Union africaine, afin d'examiner les moyens de soutenir ce pays, a annoncé lundi le ministère tunisien des Affaires étrangères.



Une réunion à Tunis des pays du Maghreb sur la situation en Libye, prévue le 1er juin, avait dû être reportée à une date ultérieure en raison du manque de «visibilité», dû à la grave crise dans ce pays.

La rencontre des 13 et 14 juillet à Hammamet, au sud de Tunis, doit se tenir en présence des ministres des Affaires étrangères de la Libye, de l'Egypte, du Soudan, de l'Algérie, du Tchad et du Niger, sous la présidence de la Tunisie, selon le communiqué des Affaires étrangères, cité par l'AFP.

La réunion consistera à «échanger les points de vue sur les formes de soutien que pourraient présenter les Etats voisins à tous les efforts et initiatives libyens visant à lancer un dialogue national libyen (...) et à renforcer les institutions de l'Etat et le processus de transition démocratique en Libye», selon le texte.

Près de trois ans après la chute du régime de Mouammar El Gaddafi, la Libye reste en proie à une instabilité politique totale qui inquiète ses voisins.

L'envoyé spécial de la Ligue arabe se rendra en Libye dans les prochaines heures pour un apaisement

L'envoyé spécial de la Ligue arabe en Libye Nasser Al Qodwa se rendra dans les prochaines heures à Tripoli, sur instruction du secrétaire général de l'organisation panarabe et après concertation avec le ministre libyen des Affaires étrangères Mohamed Abdelaziz.

A l'issue d'une rencontre lundi entre Nabil Al Arabi, secrétaire général de la Ligue arabe et le ministre libyen des Affaires étrangères, Al Qodwa a déclaré qu'au cours de sa visite qui s'étalera sur plusieurs jours, il aura des entretiens avec les différentes parties et forces libyennes.

A la question de savoir s'il allait rencontrer le général major Khalifa Haftar lors de sa visite, l'envoyé spécial de la Ligue arabe a précisé «je me rend à Tripoli et non à Benghazi mais nous

sommes prêts à rencontrer toutes les personnes pour réfléchir ensemble et aboutir à des solutions aux problèmes auxquels est confrontée la Libye».

Le secrétaire général de la Ligue arabe a souligné de son côté que le but de la visite d'Al Qodwa en Libye «est de cristalliser une approche arabe claire de la situation en Libye» dans le cadre de la présence des envoyés spéciaux de l'Union africaine et des Nations unies dans ce pays, afin de coordonner les initiatives et aider la Libye à sortir de sa crise.

Le conseil de la Ligue arabe avait approuvé le mois dernier la nomination de l'ancien ministre palestinien des Affaires étrangères Nasser El Qodwa en tant qu'envoyé spécial de la Ligue arabe en Libye.

SÉNÉGAL Formation d'un nouveau gouvernement

Un nouveau gouvernement, composé de 30 ministres et de trois ministres délégués, a été formé au Sénégal par le nouveau Premier ministre Mohamed Boun Abdallah Dionne, désigné dimanche par le président sénégalais Macky Sall.

La nouvelle équipe est marquée par le départ de sept ministres qui avaient perdu lors des élections locales du 26 juin dernier alors que neuf autres ministres font leur entrée dans le gouvernement qui sera appuyé par cinq secrétaires d'Etat.

En présentant dimanche soir le nouveau gouvernement à la presse, le Premier ministre Mohamed Boun Abdallah Dionne a déclaré que les Sénégalais «doivent se mettre au travail» pour la réalisation de la vision du président Macky Sall «pour un Sénégal émergent dans la solidarité et l'Etat de droit».

Mohamed Boun Abdallah Dionne, nommé Premier ministre dimanche en remplacement de Amiata Touré limogée par le chef de l'Etat, est un technocrate présenté comme un proche et un collaborateur de longue date du président Macky Sall. Informaticien-économiste de formation, le nouveau chef du gouvernement sénégalais était auparavant ministre en charge de la coordination du Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal émergent.

SOUDAN:

Un employé de l'OIM enlevé au Darfour



Un employé de l'Organisation internationale des migrations (OIM) a été enlevé au Darfour, une région de l'ouest du Soudan théâtre d'affrontements meurtriers depuis 11 ans, a indiqué l'organisation lundi. «Un collègue de l'OIM a été enlevé au Darfour-Sud vers 17h30-18h00 dimanche», a déclaré Maysaa

Alghribawy, de l'OIM à Khartoum, sans fournir davantage d'informations. Le mois dernier, deux employés soudanais de l'ONG irlandaise Goal avaient déjà été enlevés au Darfour, avec un troisième humanitaire, alors qu'ils «étaient en route» près de la ville de Koutoum, au Darfour-Nord. Le 12 juin, un membre indien de la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad) avait été libéré après 94 jours de captivité. Il avait été kidnappé en mars à El-Fasher, la capitale du Darfour-Nord. Un autre membre de la mission a passé deux mois en captivité avant d'être libéré au Darfour-Sud en mai.

Le conflit au Darfour a éclaté en février 2003 entre milices pro-gouvernementales et rebelles réclamant la fin de la «marginalisation économique» de leur région et un partage du pouvoir avec le gouvernement de Khartoum.

FRANCE

Paris sera ferme à l'égard de ceux qui s'attaquent à la communauté musulmane

La France sera ferme à l'égard de ceux qui s'attaquent à la communauté musulmane, a affirmé le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, lors d'une soirée de rupture du jeûne lundi à la Grande mosquée de Paris.



"Le Gouvernement (français) fera preuve d'une totale fermeté à l'égard de ceux qui s'attaquent à votre communauté", a-t-il déclaré, devant un parterre composé essentiellement de diplomates arabes et musulmans, de personnalités du culte musulman et de responsables associatifs.

Lors de cette rencontre à laquelle a également pris part l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, le ministre chargé des cultes français a prévenu que quiconque attaque un Français en raison de sa confession ou de son origine doit être "impitoyablement recherché, arrêté et puni".

Il a auparavant dit comprendre l'inquiétude de la communauté musulmane en France lorsque s'exprime des messages de haine contre l'Islam, que d'autres criminels profanent des moquées, insultent ou attaquent lâchement des femmes musulmanes dans la rue parce qu'elles portent le foulard. "Il s'agit là d'actes intolérables. Je veux vous dire que le Gouvernement fera preuve d'une totale fermeté à l'égard de ceux qui s'attaquent à votre communauté", a affirmé M. Cazeneuve, battant en brèche la thèse de ceux qui veulent faire l'amalgame entre Islam et violence. "Associer l'Islam à la violence, ce n'est pas seulement vouloir dresser les Français les uns contre les autres, c'est profondément méconnaître ce que sont l'Islam et le fait religieux", a-t-il soutenu, citant le président François Hollande qui, lors d'une récente déclaration, affirmait que la France sait que l'Islam et la démocratie sont compatibles. Le

recteur de la Grande mosquée de Paris, Dalil Boubeker, s'est dit "très sensible et ému" de l'attention du ministre français de l'intérieur qui a répondu favorablement à son invitation. "Son souci de faire de la France, musulmane ou non musulmane et tous individus rassemblés, un pays pacifique et de tolérance, m'a vraiment ravi", a indiqué le président du Conseil français du culte musulman, lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie, marquée aussi par la présence de nombreux responsables locaux, dont des députés-maires. La France compterait entre 5,5 et 6 millions de musulmans, a en croire des chiffres récents du ministère de l'intérieur et des cultes.

AFGHANISTAN

Kerry met en garde contre toute tentative de prise de pouvoir dans le pays

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a déclaré mardi que «toute action qui viserait à prendre le pouvoir par des moyens extra-légaux en Afghanistan couterait au pays le soutien financier et en matière de sécurité des Etats-Unis». «Toute action qui viserait à prendre le pouvoir par des moyens extra-légaux coûterait à l'Afghanistan le soutien financier et en matière de sécurité des Etats-Unis et de la communauté internationale», a déclaré M. Kerry lors d'une escale à Tokyo alors qu'il était en route pour Pékin.

«J'ai pris note avec la plus grande préoccupation d'informations faisant état de protestations en Afghanistan (...). Les Etats-Unis attendent des institutions électorales

afghanes qu'elles se livrent à un examen complet et en profondeur de toutes les allégations plausibles d'irrégularités», a-t-il ajouté, alors que la situation post-électorale se tend entre les deux candidats à la présidence afghane. M. Kerry a en outre appelé «tous les dirigeants afghans à maintenir le calme afin de préserver les avancées de la dernière décennie ainsi que la confiance du peuple afghan».

Selon les résultats provisoires du second tour de la présidentielle publiés lundi, l'économiste Ashraf Ghani a pris l'avantage avec 56,4% des voix, mais son rival Abdullah Abdullah (43,5%) a rejeté ces résultats, le scrutin ayant été, selon lui, entaché de fraude massive.

IRAN

Nucléaire: l'Iran aura besoin de 190.000 centrifugeuses à terme

L'Iran aura besoin de 190.000 centrifugeuses à terme alors que les Etats-Unis veulent limiter leur nombre à 10.000, a déclaré le guide suprême iranien Ali Khamenei cité mardi par les médias locaux.

«Leur objectif est qu'on accepte une capacité de 10.000 SWU (unité de travail de séparation) ce qui représente 10.000 centrifugeuses de type ancien que nous possédons déjà», a déclaré M. Khamenei dans

un discours lundi soir devant les responsables du pays, selon son site internet. «Nos responsables disent que nous avons besoin de 190.000 centrifugeuses.

Peut-être pas aujourd'hui, dans deux ans ou dans cinq ans, mais c'est le besoin incontestable du pays», a ajouté M. Khamenei, affirmant que «ce besoin doit être assuré».

Les déclarations de l'ayatollah Khamenei interviennent au moment

où les négociateurs iraniens tentent de parvenir à un accord avec les grandes puissances sur le sujet à Vienne. Les centrifugeuses sont les appareils qui réalisent l'enrichissement d'uranium.

La capacité d'enrichissement d'uranium est l'un des principaux sujets de discorde entre l'Iran et les négociateurs du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne).

IRAK

L'ONU appelle les dirigeants politiques irakiens à élire «au plus vite» un président du Conseil des représentants

L'ONU a appelé les dirigeants politiques irakiens à conclure un accord «au plus vite» pour désigner un président du Conseil des représentants dans le respect du cadre constitutionnel du processus politique. «Les groupes parlementaires doivent limiter le nombre de jours pour les négociations finales», a déclaré lundi Nikolay Mladenov, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Irak, les appelant à «respecter les délais prévus par la Constitution pour les nominations».

M. Mladenov, également chef de la Mission des Nations Unies en Irak (MANUI), a exhorté les dirigeants politiques du pays à «assurer le respect du cadre constitutionnel du processus politique». Ces déclarations

interviennent à l'approche d'une importante session parlementaire en Irak. En juin, le Conseil nouvellement élu a été incapable de parvenir à un accord sur la nomination d'un nouveau président. Le président par intérim Mahdi al-Haidh avait mis fin au processus puisque, selon les médias, la plupart des 328 membres du Conseil ne sont pas revenus après une pause.

Le représentant de l'ONU avait récemment souligné l'urgence que les dirigeants nationaux travaillent ensemble pour déjouer les tentatives des insurgés de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL, affilié à al-Qaïda) de prendre le contrôle de certaines régions du pays.

APS

PALESTINE

Mahmoud Abbas demande la fin immédiate des agressions israéliennes contre Gaza

Le président palestinien Mahmoud Abbas a exigé mardi la fin immédiate des agressions israéliennes contre la bande de Gaza. Selon un communiqué, M. Abbas a demandé à la communauté internationale d'intervenir immédiatement pour arrêter la dangereuse escalade qui pourrait provoquer davantage de destruction et d'instabilité dans la région.

Durant la nuit de lundi à mardi, l'armée de l'air israélienne a lancé des dizaines de raids dans la bande de Gaza. Cinq maisons ont été détruites lors de ces attaques: trois à Khan Younes dans le sud de la bande de Gaza et deux autres dans le nord de cette région.

Selon une source médicale, deux palestiniens ont été tués par un tir de drone israélien dans le sud de Gaza tôt lundi, quelques heures après que deux premières personnes ont été tuées dans une précédente attaque. Le porte-parole des services de santé de Gaza Ashraf al-Qudra a déclaré que deux palestiniens ont également été blessés lors de cette nouvelle attaque dans l'est de Rafah.

- 31 PALESTINIENS ARRÊTÉS PAR L'ARMÉE ISRAÉLIENNE À EL QODS OCCUPÉE
- UN PALESTINIEN TUÉ SUITE À UNE FRAPPE ISRAÉLIENNE SUR GHAZA

Détenus palestiniens : Le Parlement européen et le Conseil des droits de l'homme interpellés

L'ONG Euro Palestine a interpellé le Parlement européen et le Conseil des droits de l'homme de l'Onu pour faire pression sur Israël et l'obliger à se conformer au droit international et humanitaire et mettre fin à l'usage de la politique de la détention administrative à l'encontre des détenus palestiniens. «Une telle politique constitue une violation flagrante du droit international et humanitaire et des valeurs humaines», a relevé l'ONG qui condamne ces «graves violations et ce traitement cruel et inhumain y compris les châtiments, l'humiliation psychologique et physique et la privation de soins de santé» observant que c'est «une violation du droit international qui doit cesser immédiatement». L'ONG révèle ainsi que plus de 200 Palestiniens dont 21 députés du Conseil législatif palestinien (Parlement) sont actuellement détenus dans les geôles israéliennes par Israël en vertu de la politique de la «détention administrative» et déplore qu'ils soient soumis à «la torture physique et morale, à l'isolement, et à plusieurs autres abus et sont délibérément privés de soins médicaux pour les maladies chroniques et des visites de leurs familles». Des milliers de prisonniers et détenus politiques palestiniens ont été soumis à la politique de la détention administrative, c'est à dire une incarcération sans inculpation ni procès, et pour des durées illimitées, en violation flagrante des lois et des conventions internationales qui donnent aux prisonniers le droit d'avoir un procès équitable. La politique de la détention administrative «violé toutes les conventions et violé la loi israélienne elle-même en utilisant cette politique chaque jour sous forme d'une punition collective contre le peuple palestinien», constate également cette ONG qui rappelle que ces conditions inhumaines ont poussé plus de 200 prisonniers à observer la plus longue grève de la faim le 24 avril dernier pour mettre fin à la politique de la détention administrative. Israël se sert de ce régime comme une véritable politique depuis 1948, et y a progressivement eu recours dans tous les territoires occupés depuis 1967. Depuis des dizaines d'années, des milliers de Palestiniens ont été emprisonnés en tant que «détenus administratifs» sans qu'aucun d'entre eux ne soit informé de la raison de son emprisonnement. Beaucoup d'anciens détenus racontent que le jour même où leur ordre de détention est venu à terme, alors qu'ils se trouvaient dans la cour de la prison, un nouvel ordre leur a été adressé et qu'ils ont dû faire demi-tour et entamer une nouvelle période de détention. Les conséquences psychologiques pour eux et pour leur famille sont incommensurables, rapporte par ailleurs l'ONG. «Cette situation ne pourrait perdurer sans le soutien politique, économique et militaire des Etats occidentaux envers Israël», s'insurge également cette ONG qui considère que la détention administrative devrait être «une préoccupation» pour toute la communauté internationale et que le rôle de la société civile est «aussi important» pour dénoncer l'occupation et la colonisation de la Palestine, à travers notamment la campagne Boycott-désinvestissement-sanctions (BDS) contre Israël.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Les mystérieuses cités d'or
 06:30 Jeunesse : TFou
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:00 Culture Infos : Météo
 09:05 Série TV : Mon histoire vraie
 09:15 Série TV : Au nom de la vérité
 09:50 Série TV : Au nom de la vérité
 10:20 Série TV : Au nom de la vérité
 10:50 Série TV : Une histoire, une urgence
 11:15 Série TV : Une histoire, une urgence
 11:55 Petits plats en équilibre été
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 Petits plats en équilibre été
 13:43 Sport : Le journal de la Coupe du monde 2014
 13:46 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
 13:48 Culture Infos : Météo
 13:50 Culture Infos : Météo des plages
 13:55 Divertissement : Joséphine, ange gardien
 15:50 Série TV : Nos chers voisins
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
 19:00 Divertissement : Money Drop
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Petits plats en équilibre été
 20:42 Autre : Tirage du Loto
 20:44 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
 20:46 Culture Infos : Météo
 20:48 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Série TV : Mentalist
 21:45 Sport : Coupe du Monde - Pays-Bas / Argentine
 23:55 Sport : Le mag de la Coupe du monde

2

06:15 Série TV : Y'a pas d'âge
 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:34 Culture Infos : Météo des plages
 09:35 Divertissement : Dans quelle éta-gère
 09:40 Série TV : Des jours et des vies
 10:00 Série TV : Amour, gloire et beauté
 10:25 Culture Infos : Le jour où tout a basculé
 10:55 Culture Infos : Météo outremer
 11:00 Divertissement : Motus
 11:30 Divertissement : Les Z'amours
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 Culture Infos : Météo 2
 13:42 Culture Infos : Météo des plages
 13:45 Culture Infos : Consomag
 13:50 Culture Infos : Toute une histoire
 14:55 Sport : Cyclisme
 17:40 Sport : Vélo Club
 18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:42 Sport : Image du Tour de France
 20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
 20:44 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Divertissement : Mes deux amours
 22:20 Culture Infos : Beau travail
 22:30 Cinéma : Etreintes brisées

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:40 Jeunesse : Ludo
 06:43 Jeunesse : Popeye
 06:48 Jeunesse : Popeye
 06:54 Jeunesse : Popeye
 07:00 Série TV : Georges, le petit curieux
 08:20 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:27 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:35 Jeunesse : Ludo vacances
 08:36 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 08:56 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:20 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:32 Jeunesse : Garfield & Cie

09:48 Jeunesse : Les Dalton
 09:56 Jeunesse : Les Dalton
 10:03 Jeunesse : Les Dalton
 10:14 Jeunesse : Foot 2 rue extrême
 10:40 Culture Infos : Consomag
 10:45 Sport : Pétanque
 11:50 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:50 Culture Infos : Météo
 12:55 Sport : Village départ
 13:40 Sport : Cyclisme
 15:10 Culture Infos : Questions au gouvernement
 16:15 Divertissement : Des chiffres et des lettres
 16:50 Divertissement : Un livre, un jour
 17:30 Divertissement : Slam
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
 18:50 Sport : Le Tour de France à la voile
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le film du Tour
 20:15 Série TV : Plus belle la vie
 20:40 Culture Infos : Météo des plages
 20:42 Culture Infos : Beau travail
 20:45 Culture Infos : Des racines et des ailes
 22:40 Culture Infos : Météo
 22:45 Culture Infos : Soir 3
 23:10 Culture Infos : Le grand tour

CANAL+

06:55 Série TV : Les contes de Tinga Tinga
 07:10 Série TV : Allô, c'est Ninou
 07:12 Série TV : Diego et Ziggy
 07:25 Série TV : Scary Larry
 07:35 Série TV : Copy Cut
 07:50 Série TV : Trolls de Troy
 07:55 Série TV : Trolls de Troy
 08:05 Jeunesse : Oggy et les cafards
 08:10 Jeunesse : Oggy et les cafards
 08:25 Jeunesse : Moi, moche et méchant 2
 10:00 Culture Infos : National Geographic
 10:50 Divertissement : Zapping
 10:55 Série TV : Revenge
 11:35 Série TV : Revenge
 12:15 Série TV : Mon oncle Charlie
 12:38 Culture Infos : La météo
 12:40 Culture Infos : Le JT
 13:00 Divertissement : Zapping
 13:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 14:10 Cinéma : Anna Karénine
 16:15 Cinéma : Merci mon chien
 16:20 Cinéma : Une nouvelle chance
 18:10 Divertissement : Zapping
 18:20 Série TV : Mon oncle Charlie
 18:45 Culture Infos : Le JT
 19:05 Divertissement : Le grand journal
 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
 20:20 Divertissement : Le petit journal
 20:55 Cinéma : Week-end royal
 22:25 Série TV : Strike Back
 23:15 Série TV : Strike Back

M6

06:00 Divertissement : M6 Music
 06:50 Culture Infos : Météo
 06:55 Série TV : Glee
 07:40 Série TV : Glee
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : M6 boutique
 09:40 Culture Infos : Météo
 09:45 Série TV : La petite maison dans la prairie
 10:40 Divertissement : Les reines du shopping
 11:45 : Les reines du shopping
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Culture Infos : Météo
 13:45 Divertissement : L'amour fait sa loi
 15:45 Divertissement : La loi d'une mère
 17:35 Divertissement : Les reines du shopping
 18:50 Culture Infos : 100 % mag
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Série TV : En famille
 20:50 : Scandal
 21:35 : Scandal
 22:30 : Scandal
 23:20 : Scandal

La sélection

TF1

19h55

Mentalist**Résumé**

Un pompier vient d'être retrouvé dans un bois, la gorge tranchée. A la recherche de l'arme du crime, Jane est agressé par le tueur qui tente de la noyer. Jane se réveille à l'hôpital, mais dans un état qui l'inquiète au plus haut point. Son comportement n'a rien à voir avec son ancienne personnalité, et pour cause : il a perdu la mémoire. Il redé

vient le médium séducteur qu'il était avant les meurtres de sa femme et de sa fille. Le traumatisme de son agression lui a, semble-t-il, permis d'effacer des moments douloureux de son passé. Tous autour de lui s'ingénient à lui faire recouvrer la mémoire, afin qu'il puisse reprendre ses enquêtes...

2

19h45

Mes deux amours**Résumé**

Hadrien se lance à la recherche de la femme qu'il aime, Barbara, disparue en Corse sans laisser de nouvelles. Lors de ses recherches, Hadrien rencontre Emmanuel, l'autre amant de Barbara, également à sa recherche. Tous deux décident de mettre leurs renseignements en commun pour tenter de résoudre cette affaire personnelle bien inquiétante. Ils découvrent que la jeune femme menait une double vie. Au milieu de leur duel sentimental débarque Juliette, la fille de Barbara, dont ils ignorent jusqu'alors l'existence. Tous vont réunir leurs forces pour retrouver la disparue et connaître enfin les raisons de son départ précipité...

3

19h45

Des racines et des ailes

Massif central, Yves Michelin oeuvre pour faire inscrire la chaîne des Puys au Patrimoine mondial de l'Unesco. Dans les Alpes, des compagnons terminent, quant à eux, la construction d'un refuge ultramoderne, à 2500 mètres d'altitude. Depuis les hauteurs de Saint-Véran, dans le massif sauvage du Queyras, des passionnés scrutent les étoiles depuis un observatoire qui a longtemps servi au CNRS.

CANAL+

19h55

Week-end royal**Résumé**

En juin 1939, le président des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt, se prépare à accueillir le roi George VI et son épouse Elizabeth dans sa maison de campagne. Le couple royal britannique, venu chercher l'aide du gouvernement américain pour affronter l'armée allemande, découvre avec stupeur la modernité du mode de vie qu'a choisi Franklin D. Roosevelt. Peu à peu, tous deux tentent de s'ouvrir à cette légèreté qui tranche tant avec les coutumes royales. Le Président, lui, consacre toutes ses attentions à sa cousine éloignée, Margaret «Daisy» Suckley, avec qui il entretient une relation passionnée et non exclusive...

M1

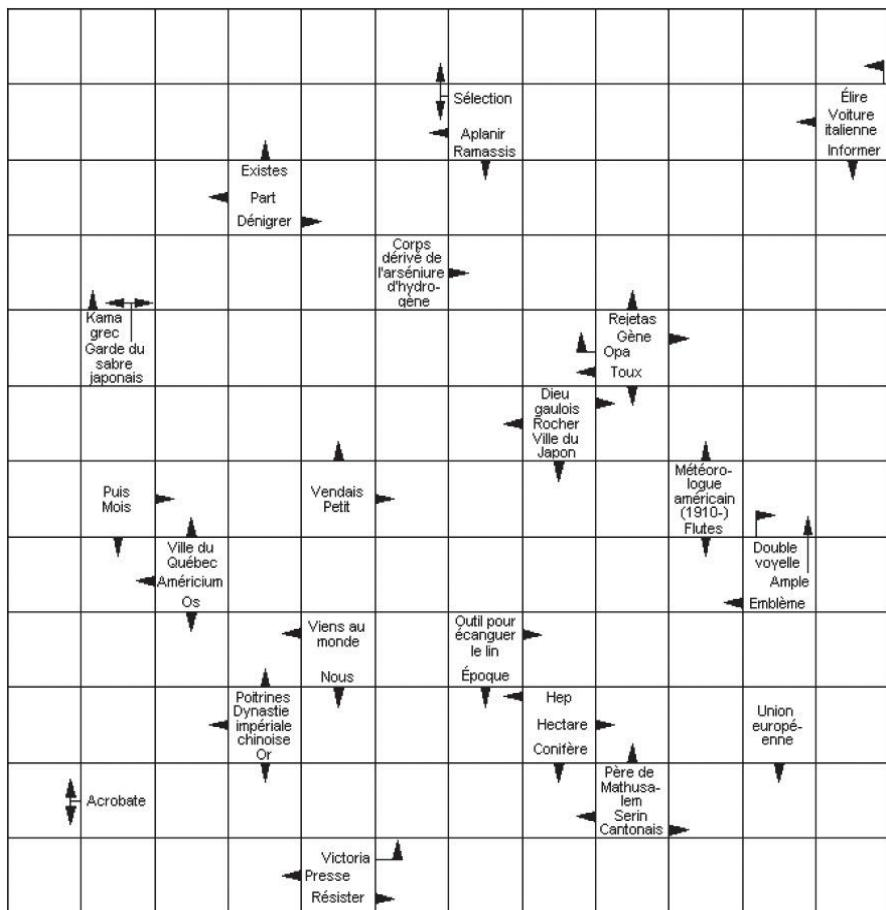
19h50

Maison à vendre**Résumé**

Au sommaire : Stéphane et Isabelle. Stéphane et Isabelle, la quarantaine, se sont rencontrés sur leur lieu de travail, l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, et pour fonder une famille, ils ont choisi de vivre à la campagne, à Lagny-le-Sec, en Picardie. Aujourd'hui, leurs deux filles de 9 et 16 ans s'ennuient un peu, et Isabelle et Stéphane pensent à revenir à une vie citadine. Voilà un an qu'ils ont mis en vente leur maison, dans l'espoir de s'installer à Compiègne, mais ils n'ont pas trouvé d'acquéreur. Lucia et Marc

Lucia et Marc sont frère et soeur ; ils vivent ensemble dans leur maison familiale, en grande partie agrandie par leur père. Ils souhaitent aujourd'hui quitter cette demeure de Goussainville, devenue trop grande pour eux, pour s'installer à Carcassonne, où Lucia a acheté deux petites maisons.

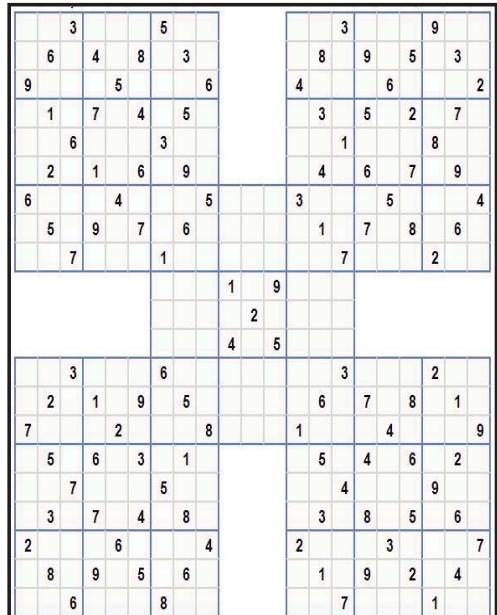
Mots fléchés n°651



Samouraï-Sudoku n°651

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°651

► Horizontalement:

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Cessa la perte de - Note de musique
5. Téléphone sans fil - Terrain couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pro-

nom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit- il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

► Verticalement:

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintre français - Jeu de cartes
9. Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur américa

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Sois un lion, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas, elles font maigrir.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

Proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

Proverbe français

C'est arrivé un 9 Juillet

1386 : bataille de Sempach.

1472 : la ville de Beauvais repousse les armées de Charles le Téméraire, grâce à ses femmes, et notamment la célèbre Jeanne Hachette.

XIXe siècle [modifier]

1816 : indépendance de l'Argentine.

1999 : Lypongo Sangay Ngodup devient Premier ministre du Bhoutan.

2002 : entrée en vigueur de l'Union africaine.

2011 : indépendance du Soudan du Sud.

Célébrations :

- Journée internationale de la destruction des armes légères, lancée par les Nations unies en 2001.

- Argentine : Fête de l'Indépendance.

- Brésil : État de São Paulo : Dia da Revolução Constitucionalista, Jour de la Révolution constitutionnelle.

- Cambodge : Journée nationale de l'arbre.



La recette
du jour

Soupe de Poissons



INGRÉDIENTS

2 Kilos de Poissons dit de Roche, (rascasses, merlans, congre, St Pierre, rouget grondin). Il faut absolument tous les poissons cité) 2 de carottes 3 tomates bien mûre 2 blanc de poireaux 1 branche de céleris 1 fenouil bulbé 2 oignons 1 c. à soupe de concentrée de tomate

4 c. à soupe d'huile 5 gousses d'ail 3 branches de thym 3 feuilles de laurier 5 à 6 branches de persil

Préparation:

Épice:
1/2 c. à café de poivre noir
1/2 c. à café de paprika
1 c. à café de safran (pistils)
2 badiane (anis étoilée)

Ingédients pour la sauce Rouille:
1 piment séché
2 gousses d'ail
1/2 c. à café de safran poudre
1/2 c. à café de concentré de tomate
2 jaune d'œufs
6 c. à soupe d'huile d'olive
sel et poivre
1 baguette pour les toasts

PRÉPARATION

Levez les filets de poissons cités et réservez les au froid. Dans une grosse marmite mettre les têtes et arêtes des poissons faire revenir avec l'huile et la cuillère de concentrée de tomate, une fois revenue mouillez avec 1 bon litre d'eau portez à ébullition écumez le fumet de poisson (enlevez la mauvaise pellicule de mousse qui se forme au-dessus du fumet), puis mettre tous les légumes cités coupés en mirepoix avec les aromates (laurier, branches de persil, thym) l'oignons et l'ail

ciselé finement et les épices cités. Laissez cuire 3 bon car-d'heures. Une fois cuit enlevez le laurier, le thym et la badiane, puis les arêtes et têtes de poissons, mixez la soupe et filtrez là au chinois étamé (passoire fine), plongez les filets de poissons dans la soupe les cuirs 15 à 20 minutes puis les égoutter et les couper en morceaux à part égale pour chaque convive réservez au chaud à couvert. Au préalable préparez la rouille, Montez les deux jaunes d'œufs avec l'huile d'olive, le sel et le poivre obte-

nez une mayonnaise, puis incorporez le piment et l'ail pilé avec la demi cuillère de concentré de tomate et le safran gardez là au froid. Coupez des fine tranches de pain avec une baguette, les passer au four pour les doré (toaster). Tout est prêt à servir. Dressez les morceaux de poissons sur assiette à part égale versez dessus la soupe de poisson bien chaude et accordez présentez la rouille, les toasts de baguette et du fromage râpé éventuellement.

Le dessert du jour

Sablés à la confiture



INGRÉDIENTS

230g de beurre bien ramolli
2 œufs et un jaune d'œuf
1 cuillère pleine de vanille en poudre
1 cuillère à café de levure chimique

1 petit bol de sucre
1 petit bol de maïzena
Farine : jusqu'à l'obtention d'une pâte molle, ferme et non collante.
Confiture pour coller les biscuits
Emportez pièces au choix

PRÉPARATION

Couper le beurre en petit morceaux, il faut qu'il soit bien ramolli, au besoin passer quelques secondes au micro onde. Malaxer le beurre puis ajouter le sucre et le sucre vanillé. Bien mélanger puis ajouter les œufs, ensuite ajouter la farine, la maïzena et la levure, pour la farine il faut continuer d'ajouter jusqu'à ce que la pâte soit non collante mais toujours molle. Abaïser sur un plan de travail fariné et découper à l'aide d'emporte pièces. Placez sur une plaque au four recouverte de papier sulfurisé, et faire cuire à four moyen, il ne faut pas que les biscuits prennent la

couleur.
Laisser refroidir puis à l'aide d'un tamis, placez les dessus des sablés (les troués) sur un plateau et saupoudrez les de sucre glace.
Ensuite avec un pinceau badigeonner de confiture sans morceaux la partie inférieure du biscuit (entier) et placez la partie trouée (passée au sucre glace) au dessus.
Continuez jusqu'à épuisement.
Ensuite rajouter de la confiture au centre des sablés.
Vous en obtiendrez une petite trentaine, tout dépend de l'épaisseur que vous allez leur donner.

رمضان مبارك

Sudoku n°650

8	6	2	3	6	4	9	7	1
1	3	7	8	2	9	6	4	5
6	9	4	7	1	5	2	8	3
7	8	9	2	5	6	1	3	4
4	2	6	1	3	7	5	9	8
5	1	3	4	9	8	7	2	6
2	7	1	5	4	3	8	6	9
3	6	8	9	7	1	4	5	2
9	4	5	6	8	2	3	1	7

3	2	1	6	7	8	9	4	5
5	8	6	4	9	1	2	7	3
7	9	4	6	2	3	6	1	8
2	6	5	9	3	4	1	8	7
8	7	9	2	1	6	3	6	4
1	4	3	7	8	6	5	9	2
4	3	7	1	6	2	8	5	9
6	5	2	8	4	9	7	3	1
9	6	9	3	5	8	1	2	7

Solution

3	2	1	6	7	8	9	4	5
5	8	6	4	9	1	2	7	3
7	9	4	6	2	3	6	1	8
2	6	5	9	3	4	1	8	7
8	7	9	2	1	6	3	6	4
1	4	3	7	8	6	5	9	2
4	3	7	1	6	2	8	5	9
6	5	2	8	4	9	7	3	1
9	6	9	3	5	8	1	2	7

Mots Croisés N°650

FLUORESCENCE
RIVIERE■NIAS
ANUS■H■DRA
N■LEANDRE■MU
KRAL■EAQUE■
EY■UPAS■URNE
NEF■IL■AIS■X
S■AIN■IMPUNI
TABLIER■ELUS
ECLISSER■IT
IRE■MONTANTE
NESLE■ELAEIS

Mots Fléchés N°650

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

PROJET DE DÉPLACEMENT DE L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE AU QATAR

Tahmi demande des "clarifications" au P-DG d'Ooredoo

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a demandé lundi au président-directeur général d'Ooredoo, Joseph Ged, des "clarifications" au sujet du "projet de déplacement" de la sélection algérienne de football au Qatar.

M.Tahmi a reçu le P-DG d'Ooredoo, au siège de son département ministériel en vue d'apporter les clarifications au sujet du projet de déplacement de l'équipe nationale de football au Qatar, alors que les institutions compétentes n'étaient pas informées à l'avance,



conformément aux textes et règlements existants en vigueur", a indiqué le ministère des Sports dans un communiqué.

L'opérateur privé de téléphonie mobile, spon-

Doha, "pour répondre à une invitation personnelle du président du conseil d'administration du groupe

Ooredoo, Cheikh Abdulllah Bin Mohammed Bin Saoud Al Thani". Seuls six joueurs (Bougherra, M'Bolhi, Ghoulam, Taider, Yedha et Brahimi), se sont déplacés au Qatar et ont participé à une émission sur la chaîne qatarie spécialisée beIN Sports. L'Algérie a atteint le stade des 8e de finale lors du Mondial-2014 qui se poursuit au Brésil, et a été éliminée par l'Allemagne (2-1, après prolongation) à l'issue d'un match héroïque.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

L'ancien international Abdelkrim Loucif honoré par AAIF

Mouad B.

L'Amicale des anciens internationaux de football, présidée par Ali Fergani, vient de lancer une autre campagne de solidarité envers d'anciens joueurs algériens. Ainsi, l'association a décidé de rendre l'hommage à Abdelkrim Loucif. L'émotion était à son paroxysme lundi soir, à l'auberge des jeunes de Bordj Bou-Arréridj, qui a abrité la cérémonie organisée en l'honneur de Abdelkrim Loucif, ex-international et coqueluche du CABBA des années 70-80. Les membres de

l'Amicale des anciens internationaux algériens, présidée par Ali Fergani, à l'origine de cette louable initiative, ne s'attendaient pas à une telle ambiance. D'autant plus que de nombreuses personnalités et joueurs de différentes générations et régions du pays ont fait le déplacement pour saluer cette homme de grand cœur, qui reçoit ainsi un hommage à la dimension de son talent et de sa bonté. Il faut préciser que la manifestation a été rehaussée par la présence du wali de Bordj Bou-Arréridj, M. Azzeddine Mecheri et de nombreux opérateurs économiques de la région ayant grande-

ment contribué à la réussite de la rencontre ponctuée par la remise de cadeaux et présents au joueur. Ne trouvant pas les mots pour exprimer sa gratitude, Abdelkrim Loucif dira : «Merci à tout le monde.» Ali Fergani, le président de l'Amicale, a déclaré : «Il est de notre devoir d'honorer les anciennes gloires ayant, à l'instar d'Abdelkrim Loucif, beaucoup donné au football algérien. Je suis heureux et comblé de constater cette forte mobilisation des Bordjiens qui ont toujours en mémoire les services rendus par les anciens.»

CLASSEMENT ATP

Djokovic reprend la place de n°1 mondial

Le Serbe Novak Djokovic a repris la place de numéro 1 mondial à l'Espagnol Rafael Nadal, au classement ATP publié lundi, alors que les quatre demi-finalistes de Wimbledon-2014 ont progressé dans la hiérarchie mondiale. Djokovic, redevenu n°1 mondial après son deuxième sacre à Wimbledon, est assuré de participer au Masters en fin d'année. De son

côté, le Suisse Roger Federer, finaliste sur le gazon londonien, remonte au troisième rang, devant son compatriote Stan Wawrinka. Présents pour la première fois dans le dernier carré d'un Majeur, Milos Raonic et Grigor Dimitrov ont gagné respectivement trois et quatre places. Le Canadien est désormais sixième, le Bulgare neuvième.

Top 10 du classement ATP :		
1. Novak Djokovic (SRB)	13130 pts	
2. Rafael Nadal (ESP)	12670	
3. Roger Federer (SUI)	6100	
4. Stanislas Wawrinka (SUI)	5770	
5. Tomas Berdych (CZE)	4410	
6. Milos Raonic (CAN)	3920	
7. David Ferrer (ESP)	3875	
8. Juan Martin Del Potro (ARG)	3360	
9. Grigor Dimitrov (BUL)	3270	
10. Andy Murray (GRB)	2970	

MONDIAL-2014 DE HANDIBASKET (1^{ER} TOUR)

L'Algérie termine dernière de son groupe

La sélection nationale algérienne de handibasket a achevé le premier tour du championnat du Monde d'Incheon en Corée du Sud à la dernière position, avec trois défaites en autant de rencontres. Les défaites des Verts ont été enregistrées, respectivement face à la Colombie (70-38), aux USA (68-37) et contre la Turquie (69-39), lors des matchs comptant pour le premier tour.

Le dernier match perdu, lundi face à la Turquie, a placé l'équipe algérienne dans le bas du tableau de son groupe C, dominé par les USA (trois succès), suivi de la Tur-

quie (deux victoires et une défaite) et la Colombie (deux revers et une victoire). Ces trois sélections constitueront le groupe F, avec les trois premières sélections du groupe D (l'Italie, l'Australie et l'Allemagne).

Le groupe (E) du second tour comprend les trois meilleures classées du groupe A (Grande-Bretagne, Corée du Sud, Argentine) et ceux du groupe B (Espagne, Japon et Iran).

Après les matchs qui se joueront en mini-championnat, les quatre premiers de chaque groupe joueront les quarts de

finale, alors que les éliminés joueront les matches de classement. Un troisième groupe (G) est formé lors du second tour. Il comprend les éliminés du 1^{er} tour (Algérie, Suède, Hollande et Mexique). L'Algérie sera donc opposée à ses quatre équipes dans un tournoi de consolation pour désigner les places de la 13^e à la 16^e place.

Résultats des matchs de l'Algérie au premier tour:

Algérie - Colombie	38-70
Algérie - USA	37-68
Algérie - Turquie	39-69

4^È CAMP OLYMPIQUE DE LA JEUNESSE 160 jeunes athlètes au stage de préparation de Tikjda

Cent-soixante (160) jeunes athlètes sont attendus au centre national des sports et des loisirs de Tikjda (Bouira) du 9 au 25 juillet 2014, pour prendre part au 4^è camp olympique de la jeunesse (pôle 2020), a-t-on appris lundi auprès du Comité olympique algérien (COA).

Ce stage de préparation est destiné aux athlètes présélectionnés, pour des compétitions cibles, par leurs fédérations respectives : athlétisme, aviron, badminton, basket-ball, boxe, escrime, cyclisme, football, golf, gymnastique, haltérophilie, lutte, hand-ball, judo, natation, sports équestres, taekwondo, tennis, tennis de table, tir sportif, voile, volley-ball et ski.

Les 160 athlètes seront encadrés par une quarantaine de techniciens pour les entraînements, et six médecins pour le suivi médical. L'organisation de ce 4^è regroupement des athlètes sélectionnés des catégories Cadets et Juniors, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la préparation des équipes nationales aux prochaines grandes échéances sportives, à savoir, les Jeux Olympiques de la Jeunesse (Nanjing/aout 2014), les Jeux africains au Congo Brazzaville en 2015, les Jeux sportifs arabes en 2015 (Beyrouth), les Jeux Méditerranéens en 2017 (Tarragone/Espagne) et les Jeux Olympiques de Tokyo de 2020, au Japon.

CONSTANTINE Un stade communal pour le quartier populaire d'El Guemmas

Le quartier populaire d'El Guemmas, situé dans la périphérie de la ville de Constantine, vient de bénéficier d'un projet de réalisation d'un stade communal, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

La réalisation de cette infrastructure sportive s'inscrit dans le cadre du programme spécial de restructuration de ce site urbain, décidé par les autorités locales il y a plus de deux années a-t-on souligné de même source. Ce projet tant attendu par les jeunes de ce quartier très populaire sera implanté sur le site des chalets précaires dont les occupants ont refusé l'option de restructuration de leurs demeures pour bénéficier de logements sociaux, ont précisé les responsables du bureau d'étude chargé des travaux de restructuration. La construction de ce stade constitue un acquis de première importance pour ce quartier comptabilisant pas moins de 2.300 chalets, a-t-on ajouté à la wilaya, précisant que plusieurs structures d'accompagnement seront également injectées au fur et à mesure de l'avancement de l'opération de restructuration.

La réalisation de ce stade communal sera lancée juste après l'achèvement de l'opération de réfection du réseau d'assainissement des eaux usées et des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), actuellement en cours, a-t-on affirmé de même source. Les actions de restructuration de ce quartier portent sur le démantèlement des chalets, la réfection des trottoirs et des chaussées ainsi que sur la réhabilitation de l'éclairage public, ont encore précisé les services de la wilaya, faisant partie d'un projet d'ouverture de nouvelles voies menant vers ce site qui ne compte qu'un seul accès.



TUNISIE - TRANSFERT

Beldjilali signe pour 4 ans à l'ES Sahel

Le meneur de jeu de la JS Saoura (Ligue algérienne de football) Kaddour Beldjilali s'est engagé officiellement avec l'Etoile sportive du Sahel (Tunisie) pour quatre ans, a annoncé mardi le club de Sousse sur son site officiel. «Au bout d'après tractations avec son club, la JS Saoura, le transfert du milieu de terrain, Beldjilali, s'est concrétisé aujourd'hui par la signature d'un contrat de 4 ans en faveur du club phare du Sahel tunisien», a écrit la même source.

Beldjilali (25 ans) avait rejoint la JS Saoura en 2011, après un passage en demi-teinte, du côté de l'USM Blida (Ligue 2). Mais à son arrivée au club de Béchar (sud algérien), il a retrouvé ses sensations, ce qui lui a d'ailleurs valu une convocation en équipe nationale des joueurs locaux.

Un renfort qualitatif donc pour la ligne médiane de l'Etoile, surtout qu'en

plus d'être un bon dribbleur et un fin passeur, Beldjilali est aussi un bon tireur de coups francs.

L'ex-Béchari rejoint ainsi son compatriote Baghdad Bounedjah, sacré meilleur buteur du championnat tunisien 2013-2014 avec 14 réalisations et avec lequel il devrait former un tandem de très grande classe, selon la presse tunisienne.

L'Etoile du Sahel est sans doute le plus «Algérien» des clubs tunisiens de football, car ayant déjà accueilli plusieurs joueurs parmi les compatriotes de Bounejah et Beldjilali. Le plus connu de tous est sans doute Billel Dziri, l'ex-capitaine emblématique de l'USM Alger. L'ES Sahel a même le mérite d'avoir formé quelques joueurs algériens depuis leur plus jeune âge, à l'image des frères Dehar, notamment Merouane, qui a joué l'an dernier au CR Belouizdad.

MONDIAL-2014

La présidente du Brésil remettra le trophée au vainqueur dimanche

La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a annoncé qu'elle remetttrait au vainqueur le trophée de la coupe du Monde de football dimanche lors de la finale qui se disputera au stade Maracana de Rio, le temple du ballon rond brésilien. «Je remettrai la coupe au vainqueur dimanche, j'espere que ce sera le Brésil», a déclaré lundi Mme Rousseff dans une conversation avec les inter-

nautes sur la page Facebook de la présidence.

Mardi, le Brésil affronte l'Allemagne en demi-finales et le lendemain, ce sera le tour de l'Argentine et des Pays-Bas. Avant le tournoi, la chef de l'Etat avait dit lors d'un dîner avec la presse étrangère qu'elle assisterait au match inaugural ainsi qu'à la finale du Mondial. Lundi sur Twitter, Mme Rousseff avait consacré une partie de



sa conversation avec les internautes à Neymar, la star de la sélection brésilienne qui a été écartée du Mondial après une fracture d'une vertèbre. «L'exemple de la résistance de Neymar renforcera la Selecao et la conduira à se surpasser», a affirmé la présidente. «La douleur de Neymar blessé a touché le cœur de tous les Brésiliens, c'est un guerrier», a-t-elle ajouté.

CÔTE D'IVOIRE

Yaya Touré : «Je n'ai jamais été à 100%»

L'international ivoirien de Manchester City Yaya Touré, a expliqué sa Coupe du Monde 2014 ratée avec les Eléphants du Brésil par la fatigue et le décès de son frère cadet. «Je n'ai jamais été à 100%. J'ai donné tout ce que j'ai pu, mais parfois, cela n'a pas suffi, j'ai souffert en silence, j'ai gardé pour moi», a déclaré Yaya Touré au Manchester Evening.

La Côte d'Ivoire a été éliminée dès le premier tour en terminant à la troisième place de leur groupe avec une victoire contre le Japon (2-1) et deux défaites face respecti-



vement à la Colombie et la Grèce sur le même source (2-1). «J'ai traversé cette Coupe du monde comme un fantôme. J'avoue que je suis complètement vidé, épuisé à la fois dans mon corps et dans ma tête. Toutes ces émotions les unes à la suite des autres m'ont totalement épuisé. Je n'ai plus d'énergie» a-t-il ajouté. Le milieu de terrain de Manchester City compte profiter des vacances pour récupérer avant d'aborder la nouvelle saison qui débutera en août. «Je vais me tenir éloigné de tout ça pendant un moment», a déclaré le triple ballon d'or africain de la CAF.

La Fifa qualifie d'«inacceptables» les critiques sur l'arbitrage

La Fédération internationale de football (Fifa), a jugé lundi «inacceptables» les accusations de la presse allemande concernant un éventuel «plan caché» pour inciter les arbitres à ne pas trop sanctionner les fautes, pour un meilleur spectacle, au détriment de la santé des joueurs, lors du Mondial-2014 au Brésil.

«Il y a des accusations dans la presse allemande, selon lesquelles la Fifa a mis sur pied un plan caché incitant les arbitres à ne pas donner trop de cartons jaunes ou rouges pour favoriser le spectacle au détriment de la santé des joueurs, comme Neymar, qui a été blessé: c'est inacceptable», a déclaré Walter de Gregorio, directeur de la communication de la Fifa, devant la presse à Rio.

«Ce lundi, à la mi-journée, il y aura une décision sur l'ouverture ou non d'une procédure disciplinaire sur le joueur (le Colombien Juan Zuniga) à l'origine de la blessure de Neymar, et nous serons critiqués quoi qu'il arrive, c'est du perdant-perdant, mais c'est le jeu et ça, nous l'acceptons, mais dire qu'il y a un plan pour ne pas trop sanctionner le jeu dur et risquer des blessures, ça c'est inacceptable», a ajouté de Gregorio.

L'attaquant vedette du Brésil Neymar a déclaré forfait pour la fin du Mondial après avoir été victime d'une fracture d'une vertèbre, infligée par le Colombien Zuniga, lors du quart de finale remporté (2-1) par la Selecao. Zuniga n'a pas reçu de carton jaune sur l'action.

APS



TURQUIE
Cesare Prandelli, nouvel entraîneur de Galatasaray



L'ancien entraîneur de la sélection italienne de football, Cesare Prandelli, s'est officiellement engagé, mardi à Istanbul, pour deux saisons avec le club turc de Galatasaray (1^{re} division), en remplacement de son compatriote Roberto Mancini.

L'Italien de 56 ans, qui est arrivé lundi soir dans la métropole turque, a signé son contrat lors d'une cérémonie organisée dans le complexe sportif du club, en présence de journalistes.

Le montant du contrat s'élèverait à 2,3 millions d'euros (3,12 millions de dollars) assortis de primes, selon la presse sportive. Cesare Prandelli avait quitté son poste de sélectionneur après l'élimination de l'équipe d'Italie dès le premier tour du Mondial-2014 qui se dispute au Brésil. Roberto Mancini, arrivé à Galatasaray en octobre 2013 pour remplacer le Turc Fatih Terim, devenu sélectionneur de la Turquie, a quitté à la fin de cette saison le club qui a fini 2^e du championnat de Turquie à 9 points de son frère ennemi, Fenerbahçe. Galatasaray disputerà toutefois la Ligue des champions 2014-2015, en raison de la suspension de Fenerbahçe à la suite d'une affaire de matchs truqués.

PUBLICITÉ

Kluivert : «Arrêter Messi ? et comment stopperont-ils Robben ?»



L'Argentine affrontera les Pays-Bas mercredi à São Paulo pour le compte des demi-finales de la Coupe du Monde. Les joueurs, dirigeants et consultant ont donc tout le temps pour les habituels hostilités en conférence de presse, mais Patrick Kluivert lui s'est déjà lancé.

L'entraîneur adjoint de Louis Van Gaal au sein de la sélection orange a ainsi fait part, pour Marca, de toute sa confiance à l'approche de la deuxième demi-finale consécutive des Pays-Bas en Coupe du Monde :

«La qualité de l'Argentine est impressionnante, ce sera très dur pour nous et pour eux. Il va y avoir de la fatigue, c'est sûr, mais il y en aura aussi pour l'Argentine. Nous sommes bien sur le plan physique en ce moment. Nous avons quatre jours pour nous reposer et quatre jours c'est beaucoup.»

Le meilleur buteur de l'Euro 2000 (5 réalisations) est parfaitement conscient de toute la valeur des joueurs argentins, et notamment de Lionel Messi, mais il y a selon lui chez les Pays-Bas un homme de la même importance : «L'Argentine possède des joueurs très importants. Dans les deux équipes, il y a des joueurs qui peuvent décider d'un match en une action. Arrêter Messi ? Et comment stopperont-ils Robben ? Messi est un joueur spécial.» Qui de Robben ou de Messi sera donc le plus décisif et emmènera sa nation en finale Coupe du Monde ? Réponse aujourd'hui à 21h.

Robben : «J'ai subi tous les types de plaquages»

Arjen Robben a décrit le traitement que lui ont infligé les défenseurs du Costa Rica lors du quart de finale de Coupe du monde remporté aux tirs au but par les Pays-Bas (0-0, 4-3 tab). «Je suis fatigué des insultes. Lors de ce match j'ai subi tous les types de plaquages du rugby», a raconté l'ailier du Bayern Munich. Le sentiment de révolte est néanmoins relégué au second plan par rapport à l'euphorie de la qualification des Oranje pour les demi-finales. «Ce fut un triomphe du football. Le Costa Rica est arrivé une fois sur notre but en 117 minutes. L'esprit de combat est notre arme, je crois que nous pouvons aller loin», a avancé l'auteur du but décisif en finale de ligue des champions 2013. Les Pays-Bas affrontent l'Argentine, aujourd'hui à l'Arena Corinthians de São Paulo.



Le Bayern, club le plus représenté en demi-finales



Mascherano

«Nous attendons ce moment depuis 24 ans»



Javier Mascherano pense que la rencontre des demi-finales de la Coupe du monde face aux Pays-Bas, mercredi à São Paulo, est l'une des plus importantes des dernières décennies pour le football argentin. «Nous attendons ce moment depuis 24 ans et avons beaucoup travaillé pour arriver jusqu'ici. C'est

une fierté de faire partie de ces instants mais bien entendu cela fait monter la pression et l'attente», a affirmé le milieu défensif en conférence de presse. Le joueur du FC Barcelone s'attend à un match très compliqué contre les Pays-Bas : «Nous savons que nous allons jouer contre une équipe très forte en contre-attaque, avec beaucoup d'expérience et une faim de victoire après la finale perdue en 2010. Ce sera encore plus dur que contre la Belgique.»

Agüero rétabli

Sergio Agüero devrait jouer la demi-finale du Mondial 2014 entre l'Argentine et les Pays-Bas. L'attaquant de Manchester City est en tout cas officiellement disponible, lui qui s'était blessé lors de la victoire de l'Albiceleste face au Nigeria (3-2, troisième journée du groupe F). Une excellente nouvelle pour les Ciel et



Blanc, à mettre bien sûr en balance avec le forfait de Di María pour la demie, au minimum.

Depuis samedi, on connaît les quatre sélections qualifiées pour les demi-finales de la Coupe du monde 2014. Sans surprise, l'Allemagne rencontrant le Brésil pour une place en finale, c'est le Bayern Munich qui est le club le plus représenté dans ce dernier carré de la compétition, avec 10 joueurs provenant de la formation bavaroise.

De l'autre côté du tableau, les Pays-Bas s'appellent à affronter l'Argentine. Ainsi, cinq joueurs du club néerlandais de Feyenoord prendront part à ces demi-finales. Autres formations bien représentées, Chelsea, avec cinq joueurs, ainsi que le FC Barcelone, Manchester City, l'Inter Milan et le Borussia Dortmund, avec quatre représentants. Le Real Madrid, le PSG, le Napoli et Arsenal verront trois de leurs joueurs évoluer à ce stade de la compétition.

Un traitement révolutionnaire pour Di Maria ?



Toute l'Argentine retient son souffle. Sorti sur blessure lors du quart de finale de la Coupe du Monde contre la Belgique, Angel Di María a certainement dit adieu à la compétition, victime d'une blessure musculaire au niveau de la cuisse. Pour autant, aujourd'hui encore, la fédération argentine se refuse à officialiser le forfait du Madrilène.

Et, selon Marca, Di María pourrait bien rejouer durant le Mondial. Les médecins ont en effet proposé au milieu offensif de suivre

un traitement révolutionnaire, à base de cellules souches, supposées accélérer la réparation des tissus et réduire la douleur. Un coup de poker qui pourrait lui permettre d'être de retour pour une éventuelle finale avec l'Albiceleste. «Je veux le faire. Je ferai n'importe quoi pour récupérer. Si nous allons jusqu'au bout, je veux être là parce que mes coéquipiers ont besoin de moi», a notamment indiqué Di María. Une course contre la montre bien mal embarquée néanmoins pour le joueur du Real Madrid.

DK NEWS QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

TOMBOLA 2014

Et plein d'autres cadeaux à gagner

COUPON N° : 08

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 NUMÉRO TEL :
 EMAIL :

REGLEMENT TOMBOLA 2014

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA
 SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social, est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après.

« L'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL ABDELMADJID ; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Object du règlement

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les O coupons est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les coupons de participation et envoyez à l'adresse :

DK NEWS

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814

Ben Aknoun - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouvent en page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Les candidats doivent résider en Algérie ;

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page .. qui comprendra des zones où le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01- Climatiseur + LED (Iris)
- 02- Climatiseur + LED (Iris)
- 03- Climatiseur + LED (Iris)
- 04- Billet (Aigle Azur)
- 05- Billet (Aigle Azur)

06- Smart TV (Condor)

07- LED + Demo (Condor)

08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)

09- Machine à laver (Condor)

10- Congélateur (Condor)

11- Frigo (Condor)

12- Téléphone + Tablette (Condor)

13- Machine à café (Kandi)

14- Vélo (Kandi)

15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

Article 08 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

Article 09 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 10 : Réstitution ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et ce en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

TOURNÉE DE LAMAMRA EN AFRIQUE Le message de paix de l'Algérie

Kamel Cherif



La tournée qu'il effectue le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, au Burkina Faso et au Mali avant de se rendre au Ghana, entre dans le cadre des efforts de l'Algérie pour le maintien et la consolidation de la paix dans la région et tout le continent.

Les tournées de Lamamra en Afrique et dans la sous-région du Sahel sont régulières, ce qui dénote des efforts soutenus et permanents de l'Algérie pour préserver la paix et la sécurité en Afrique et dans les pays du voisinage, ce qui se répercute de manière efficace et positive sur la sécurité nationale en Algérie. Les nouveaux développements intervenus de par le monde, notamment avec l'apparition de nouvelles branches terroristes font que les efforts de l'ensemble des pays menacés directement par ce phénomène transnational, soient permanents.

Lamamra s'était déjà rendu au Maroc, au Niger, au Mali et au Burkina Faso. Il avait tenu des réunions de concertations avec ses homologues et a été reçu par les présidents de ces pays. Dans le prolongement de cette intense activité de la diplomatie algérienne, Alger avait abrité plusieurs rencontres des différents groupes en conflit au Mali. Mieux encore, les efforts et initiatives de l'Algérie ont été salués par la communauté internationale.

Il faut relever que ces initiatives vont d'abord dans le sens d'assurer la sécurité nationale quand on sait que l'Algérie est constamment ciblée par des groupes terroristes, en témoigne l'attaque de Tignentourine en 2013 ou encore les nombreuses tentatives d'intrusion par les frontières du Sud. Les situations de guerre au Mali et en Libye ont amené l'Algérie à redoubler de vigilance et maintenir ses frontières hermétiques contre des groupes terroristes multinationaux. En ce sens, les tournées de Lamamra dans les pays du voisinage sont des anticipations pour déjouer les plans des groupes terroristes et les forces du mal qui s'accrètent sur l'Algérie dont la politique étrangères et les positions demeurent lucides, prospectives et surtout courageuses. A cet effet et compte tenu de son rôle prépondérant en Afrique, l'Algérie a été invitée au sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'Algérie ne fait pas partie de la CEDEAO, mais ces pays ont tenu à ce qu'elle assiste, en signe de reconnaissance à tout ce qu'elle entreprend dans le sens de la préservation de la paix et du développement économique et social en Afrique.

ALGÉRIE - ÉTATS UNIS Le Président Obama salue le "rôle de premier plan" de l'Algérie dans la région

Le président des Etats-Unis d'Amérique, Barack Obama a salué le "rôle de premier plan" de l'Algérie dans la région et s'est dit "prêt à poursuivre la collaboration entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun", dans un message adressé au Président Bouteflika à l'occasion la célébration du 52^e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale.



"C'est au nom du peuple américain que j'aimerais vous présenter nos meilleures vœux au moment où l'Algérie célèbre sa fête nationale le 5 juillet", a écrit Obama dans son message au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, faisant observer qu'il est de bon aloi que nos fêtes nationales soient célébrées à des dates si

proximes l'une de l'autre". La relation entre l'Algérie et les Etats-Unis a une longue histoire et je suis ravi du niveau de coopération et de partenariat que nous partageons avec le peuple de l'Algérie", a poursuivi le président américain, ajoutant que "nous sommes engagés à développer ce partenariat en tissant des liens économiques

et sociaux plus resserrés, ainsi que de poursuivre notre coopération contre le fléau du terrorisme".

J'applaudis l'Algérie pour le rôle de premier plan qu'elle joue dans la région et suis prêt à poursuivre notre collaboration sur les questions d'intérêt commun, dans les années à venir", a encore souligné Barack Obama.

Le moudjahid Mohamed Mechati inhumé au cimetière Sidi Abderrahmane

Le moudjahid Mohamed Mechati a été inhumé hier après-midi au cimetière Sidi Abderrahmane à Alger, en présence du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, du ministre du Commerce, Amara Benyounès, de ses proches et compagnons de la lutte de libération nationale, ainsi que de personnalités politiques et historiques. C'est un devoir pour nous d'être présent à l'enterrement de cette personnalité historique", a déclaré le ministre des Moudjahidines.

Dans l'oraison funèbre, lire par un membre de l'organisation nationale des Moudjahidines d'Algier, le parcours militaire du défunt Mechati a été mis en exergue, notamment son rôle dans la création de l'organisation secrète (OS). De son côté, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Ahmed Taleb



El-Ibrahimi, a rappelé le long parcours militant du défunt et son rôle dans la sensibilisation de la jeunesse pour la cause nationale. Il a relevé, en outre, "la pureté de

l'âme, l'abnégation et la modestie" qui ont, de tout temps, marqué le parcours du défunt.

Pour sa part, le moudjahid Tayeb Zitouni, dit "Si Allal", ancien membre du Conseil national de la Révolution, a évoqué un homme qui est demeuré attaché à ses principes, en dépit de "toutes sortes d'épreuves" endurées pendant la guerre de libération nationale. "Il avait toutes les caractéristiques révolutionnaires et humanistes", a-t-il témoigné. Décédé jeudi dernier à Genève à l'âge de 93 ans, Mechati était l'un des cinq survivants du groupe des 22 à l'origine du déclenchement de la révolution algérienne en 1954, aux côtés d'Amar Benyounès, Zoubir Bouadjadj, Abdelkader Lamouri et Athmane Belouizdad.

Tipasa : Portes ouvertes sur l'Académie militaire de Cherchell

Le commandant-adjoint de l'Académie militaire de Cherchell (Tipasa), le général Bouafia Belkacem, a donné mardi le coup d'envoi de "Portes ouvertes" sur cette institution de formation militaire, manifestation qui coïncide avec l'annonce des résultats des examens de baccalauréat.

La première journée de cette manifestation, qui se poursuit pendant trois jours, a connu une affluence massive des bacheliers et des bachelières de la session de juin 2014, désireux de découvrir de près les différentes offres de formations assurées au niveau de l'Académie.

Les visiteurs sont reçus par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) exerçant au niveau de l'Académie, lesquels leur prodiguent les explications et orientations nécessaires.

Nous y reviendrons

Le Pr Chafika Mehdid, maître de conférences en odontologie, au CHU Beni Messous Pour une santé dentaire optimale

Sonia Belaidi

Le Pr Chafika Mehdid, maître de conférences en odontologie, au CHU Beni Messous a plaidé, hier, pour une santé bucco-dentaire optimale, à travers une bonne prévention, axée sur une hygiène de vie et de bonnes habitudes alimentaires.

Le Pr Mehdid, a insisté sur l'intérêt de miser sur la prophylaxie pour éviter l'apparition de caries, susceptibles de se compliquer en infections, voire même des maladies, comme les rhumatismes et autres maladies.

L'intervenante a expliqué que la prophylaxie doit être axée sur la communication, la sensibilisation et la prévention dans les centres de soins, les écoles et les établissements publics.

Pour prévenir l'apparition des malades

dentaires, la même spécialiste a également recommandé l'usage d'un dentifrice riche en fluor et l'utilisation du fil dentaire avant chaque brosse.

« Chez les personnes à risque élevé de carie, le médecin dentiste peut supplémenter en fluor », a tenu à préciser le Pr Mehdid.

S'agissant des bonnes habitudes alimentaires, elle a indiqué que les repas doivent être repartis et espacés dans la journée pour un renouvellement salivaire et la neutralisation du pH buccal.

Il est d'ailleurs utile de rappeler que la formation des caries est due à la synthèse d'acides par des bactéries qui se nourrissent de sucre.

S'agissant du nourrisson, la maître de conférence a souligné que l'accumulation du lait dans la bouche était responsable de la formation de la plaque dentaire, d'où l'utilité d'un nettoyage des dents du bébé avec un coton-

tige ou une compresse contribuant ainsi à la prophylaxie de la carie du biberon.

Fréquence des consultations dentaires

Abdorant les consultations dentaires, la même spécialiste a rappelé que les consultations devaient se faire à raison de deux à trois fois par an, précisant qu'il ne fallait pas attendre l'apparition de la douleur pour consulter un médecin dentiste.

Parmi ailleurs, le Pr Mehdid a évoqué l'utilité de recourir aux appareils dentaires dans les cas d'anomalies ou de malpositions dentaires, car ces anomalies sont souvent responsables de l'accumulation de la plaque dentaire, à l'origine du développement des caries.

Parmi ailleurs, ces mêmes appareils nécessitent un suivi très rapproché de même qu'une hygiène rigoureuse pour éviter l'apparition de caries.

En ce qui concerne l'hygiène alimentaire,

la spécialiste a conseillé une alimentation équilibrée et variée, comprenant trois à quatre produits laitiers, par jour soit un à chaque repas.

En outre, la maître de conférence a abordé le rôle prophylactique des scellements préventifs (fermeture biomécanique) des sillons et puissances dentaires afin d'éviter l'accumulation de nutriments à leurs niveaux et la prolifération des germes.

Le Pr Mehdid a souligné dans ce sens que le scellement préventif est généralisé dans de nombreux pays et que les résultats de cette pratique sont concluants.

En ce qui concerne la sensibilisation et la communication, la dentiste a préconisé l'affichage de posters sur l'hygiène dentaire dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI) et dans les établissements hospitaliers, afin d'inclure aux parents et aux enfants les bonnes pratiques dentaires.